

CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

***Séance publique du 21 décembre 2022 - 18h00 - CCM
Openbare zitting van 21 december 2022 - 18u00 - GCM***

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

Avant de commencer, j'ai six excusé pour maladie et je suppose qu'il risque d'y en avoir d'autres au cours de la soirée, parce que je constate qu'il y a quand même beaucoup de malades pour l'instant, Monsieur Taelemans, notre échevin Georges Van Leeckwyck, Monsieur Ikazban, Monsieur Chakir, Monsieur Milis et Monsieur Mutambayi. Mais je pense qu'il est possible qu'il y en ait d'autres, parce que je vois que les rangs ne sont pas hyper remplis. Je propose néanmoins qu'on commence déjà à écouter les citoyens. Alors oui, j'ai vu l'opposition, calmez-vous, ne commencez pas à aller dans tous les sens. J'ai vu que vous me demandiez la parole. Mais donc on aura trois interpellations. La question d'actualité est annulée. Merci Monsieur Eylenbosch et puis on commencera l'ordre du jour proprement dit.

Est-ce que quelqu'un voudrait prendre la parole sur l'ordre du jour ?

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, Madame la Bourgmestre.

Madame la Présidente, vous devriez connaître les règles. Le quorum n'est pas atteint actuellement, ni avec l'opposition, ni avec la majorité. En conséquence, le Conseil ne peut pas se tenir pour l'instant. Vous avez encore trois minutes pour obtenir ce quorum. Sans ce quorum, il n'y a pas de conseil et il n'y a pas d'audition non plus des citoyens. Je suis désolé de vous le dire, mais ça doit se faire dans un conseil complet. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, Madame la Présidente. Comme mon collègue, je relève qu'une fois de plus, cette majorité est incapable de pouvoir assurer le quorum. Et je sais très bien qu'il est compliqué pour vous aujourd'hui et certains de vos conseillers de venir ici devant les concitoyens défendre des propositions imbuables que vous avez prévues de faire passer aujourd'hui, comme par exemple l'augmentation du PRI, du cadastre et donc ce n'est pas une maladie, c'est simplement la situation en interne. C'est aussi bien au sein de votre formation politique qu'au sein de cette majorité, qui pose problème, et visiblement, il y a un problème grave. D'ailleurs, même l'échevin des Finances qui est censé venir défendre ce point, n'est pas là.

Alors je connais bien la fameuse pièce de Molière, le Malade imaginaire. Je crois que vous êtes en plein dedans, mais on sait tous que ce n'est pas la réalité.

En ce qui concerne le quorum, évidemment, légalement, je rejoins mon collègue par rapport à la législation qui prévoit évidemment qu'on ait un quorum pour pouvoir débiter ce conseil communal. Néanmoins, étant donné que les citoyens sont là, moi j'aurais un avis divergent par rapport à ça. Je souhaiterais pouvoir entendre les citoyens, qu'on puisse intervenir par rapport à leur interpellation. On l'a déjà fait dans le passé, mais en tout cas, c'est mon point de vue. Maintenant, nous avons une secrétaire communale ici qui pourrait donner son avis.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Monsieur El Khannouss, je pense qu'on sait bien que dans la population, il y a des malades et il y a des malades dans notre groupe et je vous assure que ce n'est pas faux. Je les ai entendu tousser et ça n'était pas du cinéma. Mais par contre, je vous remercie de permettre les interpellations citoyennes.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci, Madame la Présidente.

Par respect pour nos concitoyens, moi, je demande à ce qu'on puisse les écouter, si c'est possible, même si la réglementation ne nous le permet pas. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je vais appuyer la demande d'écouter le citoyen, mais je pense que la Secrétaire communale doit répondre à des questions précises. Est-ce que tout autre point de décision sur l'ordre du jour est valable, s'il n'y a pas de quorum?

Mme la Présidente :

Merci à tous.

Non je pense que la Secrétaire est en train d'installer les personnes et donc elle va nous faire un décompte à jour de qui est là et qui n'est pas là. Mais je pense qu'effectivement il est de bon ton de notre part à tous de pouvoir écouter les citoyens nombreux qui se sont mobilisés pour venir parler de leur situation.

Je pense qu'il y a trois interpellations. Moi je souhaiterais qu'on les écoute et on refera le point ensuite sur le quorum. Il est tout à fait évident que si, à l'issue des

interpellations citoyennes, nous sommes toujours sans un quorum suffisants, eh bien les travaux ne pourront pas avoir lieu. Mais je verrais mal qu'on renvoie tous ces citoyens chez eux qui se sont déplacés spécifiquement pour faire leurs interpellations parce qu'il nous manquerait un conseiller ou l'autre pour avoir le quorum.

Évidemment, à l'issue des interpellations, on sait tous très bien qu'on ne prend pas des décisions nouvelles et donc on n'a pas besoin de vote et donc que ce n'est pas forcément nécessaire pour cela d'avoir tout notre quorum. Voilà, Donc, je crois qu'on a un accord là-dessus.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Il y a une question technique et qui est importante pour les conseillers, pas seulement pour les citoyens, mais qui est importante. Est-ce que le fait que les auditions, les interpellations citoyennes commencent actent l'ouverture du Conseil qui à mon avis n'est pas légal? Conséquence en fait le principe de postposer, de reporter ou d'arrêter la séance et puis rouvrir en fait, c'est un petit détour sur la loi et donc ça veut dire que vous choisissez un peu n'importe comment la date, au lieu de respecter la nouvelle convocation qui est prévue et qui sera en plein jours de semaine.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Ecoutez, avec l'arrivée d'une conseillère ou d'une échevine plutôt supplémentaire, nous sommes désormais en quorum et donc la question ne se pose plus.

Je propose maintenant sans plus tarder qu'on écoute les citoyens. Alors la première interpellation inscrite à l'ordre du jour, c'est l'interpellation relative à un test de mobilité dans le quartier maritime.

M. Eylenbosch :

Il n'y a pas le quorum hein.

Mme la Présidente :

Nous sommes 23. Chers membres de l'opposition, je vous demande de respecter l'ensemble de ce conseil. Nous sommes 23, 23 sur 45, ça fait le quorum.

1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative à un test de mobilité dans le quartier maritime.

Gemeentesecretariaat - Burgerinterpellatie betreffende een mobiliteitstest in de Maritiemwijk.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Verdickt.

Mme Verdickt, interpellante :

Chers collègue des bourgmestre, des échevines et échevins,

Chers conseillers communaux,

Je suis Anne-Catherine Verdict, habitante de Molenbeek, maman de trois enfants, gérante d'un bureau d'architecture molenbeekoïse, professeuse à l'Université de Gand et fondatrice de l'asbl Filter Café Filtré Atelier. Nous sommes des citoyens de Molenbeek, des gens qui font des affaires ici, qui ont des enfants en âge scolaire, qui contribuent activement.

M. Eylenbosch :

Quelqu'un a signé pour un conseiller qui est absent !

M. El Khannouss :

Est-ce qu'on peut prendre une photo svp ? Ça, c'est très grave !

Mme la Présidente :

Madame Verdict, je pense qu'il y a un incident qui nécessite que vous vous interrompiez. On va attendre la secrétaire communale pour qu'elle puisse nous donner des éclairages. Oh là là, là là! Ça, c'est le conseil communal de Molenbeek aujourd'hui, c'est quand même un petit peu dommage, hein? Alors, madame la secrétaire.

M. l'échevin Mahy :

Monsieur Hamzaoui est parti avec son enfant. Il va revenir. Il est venu en premier.

Mme la Présidente :

Monsieur Hamzaoui était là et puis il est reparti.

Eh bien voilà monsieur Haouari qui va le remplacer avantageusement pour qu'on écoute madame Verdict.

M. Eylenbosch :

Alors non, Paulette, arrête ! La loi, c'est la loi !

Mme la Présidente :

Monsieur Eylenbosch, s'il vous plaît, asseyez-vous. Monsieur Eylenbosch, je vous demande de vous asseoir.

Toutes voies de recours vous sont ouvertes. Nous sommes en nombre, nous l'étions, nous le sommes et donc fin de l'histoire, madame. Verdict, allez-y!

Les messieurs qui s'expriment en dehors de leur micro, qui prennent toute la place, on va les évacuer s'ils continuent à empêcher la bonne séance de ce conseil.

Je donne la parole à madame Verdict :

Mme Verdickt, interpellante :

Nous sommes des citoyens de Molenbeek, des gens qui font des affaires ici, qui ont des enfants en âge scolaire, qui contribuent activement et avec motivation à la communauté. Au-delà nous représentons nos enfants qui grandissent dans la ville, dans ce quartier et qui n'ont pas l'occasion de faire entendre leur voix dans l'important débat sur la mobilité. Cette interpellation est une réponse à l'arrêt prématuré du test de mobilité contre le trafic de transit dans le quartier maritime. Notre interpellation est soutenue par une pétition en ligne de 1071 signatures et une pétition papier spontanée de 64 signatures qui nous a été confiée.

Comme vous le savez, depuis trois années consécutifs, plusieurs rues d'été ont été organisés dans le quartier maritime. Ces rues été ont été un grand succès. Des personnes d'origines et milieux sociaux différents se retrouvent ensemble dans la rue, les voisins se rencontrent. Les enfants qui vivent souvent dans des appartements sans espace extérieur jouent ensemble. Les personnes qui ne peuvent pas partir en vacances prennent leurs vacances dans la rue. La rue devient ainsi non seulement un espace de circulation, mais aussi un espace social qui améliore la qualité de vie et relie les habitants du quartier.

Comme vous le savez, nous organisons ces événements parce que nous croyons en ce quartier passionnant, coloré. Nous pensons que tout le monde, jeunes et moins jeunes, a droit à un air pur et sain, à la sécurité routière et à une bonne qualité de vie. Nous organisons aussi cela pour faire de cet endroit un lieu où les gens veulent rester et ne pas fuir dès qu'ils peuvent. Cette année, nous avons activé de nouvelles rues en tant que rue d'été. Lors du choix des rues, nous nous sommes concentrés sur les différences d'âge et groupe, les personnes avec un handicap mental de zone élite dans la rue de l'intendant, les personnes âgées et d'acacias rue de la Muse, les enfants d'été rue Ulens et les rues aux problèmes de drogue et courses de voitures Escaut. Chaque rue s'est avérée différente avec sa propre dynamique et ses propres facteurs de réussite. Ce qui unit toutes les rues, c'est le besoin de rencontres et de l'espace public de qualité. Dès que la rue s'ouvre, il se produit toujours le même moment magique où les gens entrent dans la rue, mangent ensemble, jouent ensemble, commencent à se dire bonjour, etc. Lorsque les rues disparaissent à nouveau, les liens, les hochements de tête amicaux et les saluts y restent. Mais l'habitabilité temporaire disparaît aussi vite qu'elle est arrivée.

Cette année, nous avons voulu réfléchir à la manière dont l'habitabilité de la sécurité et la santé du quartier peuvent être améliorées pour toutes et pour tous, et ce, tout le long de l'année. Nous, nous avons tourné vers vous, le conseil communal, avec la proposition d'organiser un test de mobilité. La proposition était aussi simple qu'ingénieuse, éliminer la circulation de transit sans cesser sur l'accessibilité du quartier pour ses habitants en coupant en diagonale le carrefour Vandenboogarde/Vanderstichelen et en mettant les rues en sens unique. En faisant cela, il n'est plus intéressant d'utiliser nos rues pour éviter les grands axes. Cette proposition s'est matérialisé début août et l'intervention a apporté plus de sécurité, plus de calme, plus de qualité pour créer un espace social.

Nous étions donc particulièrement heureux que l'échevin de la Mobilité, puis l'ensemble du collège ai accepté de développer et de mettre en place un test ensemble. Une collaboration constructive et ambitieuse qui nous a plu et nous a rendu vraiment fiers de notre commune souvent décrié par les médias et le monde extérieur. Une commune qui veut avancer, qui s'engage en faveur de la viabilité et se montre à l'écoute de ses habitants. Nous avons donc été d'autant plus déçu que vous avez décidé sans aucune concertation d'annuler le test après seulement quelques

semaines au lieu de trois mois convenus et décidé par le collège. Non seulement une grande partie de notre engagement, nos efforts et notre travail ont été effacés d'un trait de plume, mais également celui de vos services communaux avec qui on a bien travaillé. Nous avons observé qu'après l'installation du dispositif, la commune avait soudainement disparu. Nous nous sommes aperçus que nous étions seuls pour donner des indications sur les nouvelles dispositions de circulation aux gens. Nous avons imprimé nous-mêmes des petits plans indiquant les différents commerces et nous avons distribué aux clients et aux passants. Nous avons expliqué pourquoi les rues sont devenues à sens unique et pourquoi les quartiers denses ne devraient pas être utilisés pour sortir rapidement de la ville. Nous avons dû nous expliquer sur le fait que ce projet appartenait également à la commune. Nous sommes restés là, seuls à subir les tirades injurieuses de certaines personnes qui n'avaient aucune idée de l'intention et des effets positifs de l'intervention. Nous vous avons demandé d'organiser une réunion publique pour informer les gens, expliquer pourquoi, écouter les préoccupations mais notre boîte mail est restée vide et la ligne téléphonique s'est soudainement coupée.

La création du test a été très constructive. La période de test elle-même et sa fin ont été exactement le contraire. Le test n'a pas été jugé sur ses mérites et c'est absolument regrettable. Ce test aurait pu être intéressant car il est simple et résout pourtant tant de problèmes sans supprimer une seule place de parking, sans fermer une seule rue et gardant tous les commerces 100 % accessibles. L'abondance prématurée du test n'améliore la situation de personne, ni la vôtre, ni la nôtre, et certainement pas celle du quartier qui mérite mieux.

Nous comprenons que les changements de mobilité sont difficiles. Ils ont un impact sur les vies des gens, sur les habitudes qui doivent soudainement changer. L'opposition est donc indissociable de la politique de mobilité et cette opposition peut être très vive. Cela devrait être un argument pour être encore plus ambitieux et faire plus d'efforts supplémentaires pour impliquer les habitants, pour mieux communiquer et écouter encore plus. Nous pensons que vous surestimez le nombre de personnes qui sont contre et que vous sous estimez le nombre de partisans d'une mobilité plus calme. Les personnes que nous rencontrons aspirent à moins de pression automobile, veulent plus de paix, veulent un cadre de vie plus sain, avec une meilleure qualité de l'air, veulent que leurs enfants puissent aller à l'école en toute sécurité sans la peur quotidienne. Plus d'arbres et de verdure, les étés de plus en plus chauds. Nous sommes convaincus que les tests de mobilité et l'activation du quartier maritime est un projet qui est bon pour la communauté, pour la sécurité, pour la propreté, pour le contrôle social et le bien être en général de toutes et de tous, en particulier des enfants et des personnes socialement le plus vulnérables.

Mme l'interpellante :

Bonjour, je suis habitante du quartier depuis douze ans maintenant. J'ai deux jeunes enfants, j'ai une voiture, j'ai un vélo, j'utilise les transports en commun, j'ai une trottinette et je suis piétonne. J'essaye d'utiliser chaque moyen de transport au mieux dans ma vie quotidienne pour limiter l'usage de la voiture. Mon constat en tant que maman, mon fils de huit ans me demande Maman, quand puis je aller seul dans le quartier, à pied ou en vélo? Franchement, je ne sais pas quel âge lui répondre et je suis assez effrayée. Pour moi, il y a un problème de sécurité dans l'espace public et en voirie. Je suis tracassé par la qualité de l'air. J'ai participé à l'enquête Curieusenair et les résultats que j'ai obtenus dans ma rue et autour des rues Vandenboogaerde, Vanderstichelen et de Ribaucourt montrent un air médiocre à mauvais. Des études scientifiques ont montré que les particules fines entraînent une aggravation des maladies pulmonaires et cardiovasculaires et que les enfants y sont plus sensibles car

leurs organes sont en formation et cela peut avoir des conséquences pour leur santé sur le long terme. Il y a un millier de personnes qui meurent prématurément de la pollution de l'air chaque année en Région de Bruxelles-Capitale.

Lors de la décrue scolaire, lors des rues été, j'ai vu mes enfants jouer directement avec les autres enfants dans la rue. Les voisins sortent et se parlent entre eux. Ça a considérablement augmenté le bien être dans notre quartier, faute d'espaces verts suffisants et d'un quartier dense. Il faut bien commencer par une étape dès à présent afin de rétablir un équilibre entre chaque usager et chaque moyen de transport dans l'espace public et les voiries pour garantir sécurité, une meilleure qualité de l'air et un meilleur bien être. Moi, je dirais que chaque droit revendiqué a aussi de la valeur, un droit à un air sain, un droit à se mouvoir en sécurité, en particulier pour les enfants et les personnes à mobilité réduite, un droit au bien être dans son quartier, un droit au partage de manière équitable entre tous les usagers, tout mode de transport. Les villes ne se définissent pas depuis des milliers d'années par l'usage de véhicules motorisés, mais par un regroupement d'habitants, de métiers et de services. Le but du projet de test mobilité de limiter le trafic de transit pour répondre aux manquements cités dans la loi, la sécurité et la salubrité pour chacun sont inscrits parmi les rôles essentiels de la commune.

Je souhaiterais demander à la commune de faire connaître les bénéfices pour chaque habitant du quartier. Molenbeek, une des communes les plus denses, les plus jeunes, les plus variées, les plus pauvres, la une des communes qui manque le plus d'espaces verts a aussi le droit à plus de qualité de vie. Chaque habitant du quartier y a droit autant que les habitants des communes plus aisées de la Région de Bruxelles-Capitale.

Je souhaiterais, en tant que maman, arriver à un sentiment de bien-être dans mon quartier et ne pas chercher constamment à le fuir pour offrir à mes enfants une meilleure qualité d'air, un meilleur bien être et plus de sécurité. Merci.

Mme l'interpellante :

Bonsoir à tous, je me présente pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Hamida Ouassini, artiste plasticienne coordinatrice d'un projet qui s'appelle « Mon quartier-Ma maison » qui implique les riverains et tous ceux qui veulent vraiment mettre quelque chose de nouveau dans son quartier. Je suis aussi l'initiatrice de Molenbloem qui a passé la main à la commune aussi l'initiatrice de parcours des artistes que bientôt encore on va se mettre à travailler sur la troisième édition pour 2024. Donc je suis une citoyenne impliquée et aimant sa commune et œuvre pour son bien-être, pour le bien-être de tout le monde comme ceux qui sont présents ici. Je pense que ce n'est pas qu'ils n'ont rien à faire, ils sont là parce que les sujets les intéressent. Moi j'ai une seule question. Le filtre qu'on a mis ici, ça fait partie de Good Move, mais ce n'est pas un plan qui est tombé du ciel. C'est une citoyenne, une personne qui connaît le quartier, qui l'a mis et j'ai trouvé que c'était une très très bonne idée parce que personne n'en pâties de ce filtre.

Je suis habitante et j'ai utilisé le filtre et ce n'est pas pour autant que j'ai 1 h de retard pour rentrer chez moi. Je trouvais que ça allégeait le carrefour, ça évitait aux étrangers de passer dans nos rues pour pouvoir aller plus vite prendre la rue Picard. Nous on est des citoyens, on habite ici, on paye nos impôts ici et on a envie d'avoir le meilleur service. On a envie d'avoir un meilleur air propre, on a envie d'avoir des rues propres, on a envie d'avoir une convivialité sans pouvoir avoir peur qu'une voiture chope un enfant. On a deux écoles ici, il y a une école rue Ulens, on a une école néerlandophone, on a une école francophone. On a une grande école qui vient d'ouvrir

ici. Ce sont des jeunes ! Sachez que la plupart des jeunes sont avec leur GSM, donc ils traversent la rue sans regarder. Ils sont encore plus vulnérables que les enfants qui sont surveillés par leurs parents. On a le CCM ici qui accueille énormément d'enfants. Personnellement, je sors quotidiennement, souvent, en tout cas avec des groupes et je vous assure que la dernière fois, une Porsche dont même le père, la personne qui était dedans, il était tellement content avec sa voiture qu'il a traversé à 130 à l'heure. Franchement, j'ai eu la trouille pour le groupe d'enfants que j'avais et franchement, ça ce n'est pas admissible. C'est inadmissible pour une petite rue comme ça. Donc franchement, ce filtre, il était vraiment la solution miracle.

Je veux bien quand on me dit il ne faut pas mettre des arbres parce que ça prend des places de stationnements, il ne faut pas mettre un bac parce que ça prend des places de stationnement. Il n'y a personne qui a été dérangé, on n'a pas coupé de rue, on n'a pas éliminé des places de stationnement et on a juste demandé un petit effort pour qu'on puisse alléger la rue. Il y en a beaucoup sur la rue, Vanderstichelen qui ne sont pas présents, entre autres les six artistes de l'atelier ergones qui ont eu trois semaines de calme. Ils nous ont remercié pour ce film parce que ça a allégé la rue de cette densité, parce que franchement, il faut habiter la rue pour le savoir et nous, on ne va pas ramasser 5000 signatures de l'oncle, de la tante, de tout un monde qui n'habite pas le quartier. Il faut vraiment prendre en considération les gens qui habitent le quartier et qui ont intérêt à améliorer la qualité de vie de nos quartiers. Ce ne sont pas les deux ou trois commerçants qui ont fait signer la pétition à tous les clients pour empiéter sur ce programme. Je ne suis pas d'accord et je voudrais bien écouter.

Alors, encore juste une chose, le conseil a décidé qu'il fallait donner sa chance à se filtrer durant trois mois pour qu'il puisse donner ses preuves, pas trois semaines et revenir sur quelque chose qui a été décidé ici. Sinon, à quoi ça sert de faire du conseil, de prendre des décisions et de revenir trois semaines après sur la décision?

Merci de m'avoir écouté, merci beaucoup.

Interpellante :

Alors nos conclusions sont que nous avons des demandes concrètes par rapport à tout ce qui s'est dit. Je vais aller très rapidement. En fait, ce que nous attendons principalement, c'est qu'on puisse tenir une promesse qui a été faite d'un nouveau plan parce que, je cite la presse les mécontents d'aujourd'hui seront les heureux de demain. Dans trois ou quatre mois, on va revenir avec un plan plus large.

Donc selon nos calculs, c'était le 1^{er} septembre, on est le 21 décembre, ça fait trois mois et 20 jours. On ne sait pas les étapes, on n'a pas de date et on ne sait pas comment participer à la négociation. Donc on demande très simplement cinq choses :

- On veut, on veut qu'on vous demande de travailler sur un nouveau Plan qui a été promis.
- On vous demande d'impliquer les habitants, les commerçants, d'impliquer tout le quartier maritime pour ne pas refaire la même erreur et pas créer des divergences.
- Inclure le besoin des enfants du quartier, tous nos petits kets qui ont besoin aussi de tout ça, de tout ce qu'on a dit avant.
- une meilleure qualité de l'air, plus de sécurité routière, plus de calme, un espace public de qualité, plus d'attention à la cohésion sociale et des meilleures infrastructures cyclables.
- Le plus important un planning précis avec des dates.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. S'il vous plaît. S'il vous plaît. Ce n'est pas le lieu d'une manifestation, s'il vous plaît. Donc on écoute l'interpellation citoyenne.

Alors dans notre règlement, en théorie, à ce stade, les chefs de groupe ont chacun trois minutes de parole pour argumenter. Puis le collègue répond et l'interpellant citoyen dispose de nouveau de trois minutes. On est déjà complètement hors délais puisqu'en théorie c'est quinze minutes par interpellation. Or, on a un assez vieux règlement d'ordre intérieur. Je m'attache à le faire respecter, mais vous comprenez qu'on est déjà complètement dans autre chose.

Donc je vais demander aux techniciens, après trois minutes, de couper les micros du chef de groupe qui parle. Parce que si un chef de groupe prenait dix minutes, alors là, les autres seraient enclins à la même chose et ça n'irait pas.

Donc je sais que c'est un sujet qui est important, on aura l'occasion d'en rediscuter. On en a déjà discuté, mais je pense que les citoyens, ils sont surtout venus pour entendre la réponse du collègue et donc je voudrais que les collègues chefs de groupe se limitent effectivement à trois minutes.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame la Présidente. Alors, chère interpellants, je vous ai écouté religieusement et j'ai envie de vous rejoindre dans 99 % du contenu de vos interventions respectives.

Il est vrai que j'ai une casquette de responsable politique, certes, mais j'ai été pendant plusieurs décennies acteur associatif et nous avons participé à des projets qui visent à changer le cadre de vie de nos concitoyens dans différents domaines, domaine de mobilité, domaine de lutte contre la délinquance par exemple, ou l'accompagnement des jeunes. Nous avons fait énormément de projets, mais le maître mot de la réussite d'une initiative, quelle qu'elle soit, et vous l'avez dit en guise de conclusion, c'est la concertation avec les concitoyens. C'est fondamental. Si vous n'arrivez pas à mettre l'ensemble des concitoyens autour de la table et d'avoir un large consensus pour obtenir une réalisation comme celle-ci, par exemple, elle ne fonctionnera pas et elle ne fonctionnera pas pourquoi, parce que les citoyens de ce quartier, qui sont fort nombreux, qui se lèvent le matin pour aller travailler, pour aller conduire leurs enfants à l'école, j'ai entendu quelque chose qui m'a choqué d'une intervenante qui dit oh, il y a trois commerçants qui ont fait signer des clients, je trouve ça presque insultant. Ce sont des commerçants qui ont investi pour faire vivre leur famille et faire vivre une économie locale et l'économie tout court. Donc cette concertation elle concerne aussi les commerçants et on ne va pas nous faire le même coup que ce qui s'est passé avec le Goodmove à Anderlecht. On a transformé tout un quartier presque comme la bande de Gaza, où on impose aux concitoyens des situations qui sont inadmissibles. Si on veut que ça aboutisse, ça passe par des concertations. Alors, excusez-moi de vous le dire, la responsabilité, pour moi, elle relève évidemment d'abord de l'échevin des Travaux, pas de la Mobilité parce que l'échevin de la mobilité, il a fait du bon boulot, il est venu ici, vous a proposé un deadline pour mettre un calendrier en place pour essayer de trouver un consensus le plus large possible avec les concitoyens.

Par contre, moi, je sais que et j'ai des membres de ma famille qui habitent ici, des amis, que l'échevin des Travaux a accompagné certains militants de votre association pour venir ici de convaincre de signer cette pétition. Moi, les pétitions, à la limite, je vais vous dire, ça reste secondaire. Ce qui m'intéresse, c'est le consensus le plus large possible pour trouver un accord et se réveiller le matin, avoir un dispositif, vous appelez un dispositif filtrant qui handicape les citoyens, parce que moi je veux vous dire, j'ai rencontré des dizaines de citoyens qui, le matin, se lèvent pour aller travailler pour 1 800 €, qui rentrent en fin de journée et qui doivent rouler, faire un détour énorme pour rentrer chez eux à la maison, avoir des commerçants dont les fournisseurs leur disent eh menneke mon semi-remorque, c'est pas venir chez toi parce qu'ils ont mis un drôle de brol sur le carrefour. Ça, c'est la réalité et il faut en tenir compte. Je suis désolé.

Vous avez évoqué le nombre de décès qui est beaucoup supérieur aux chiffres que vous avez donné par rapport aux microparticules, C'est une réalité. J'étais dans la commission de l'environnement au Parlement bruxellois. Je connais la réalité, je connais les chiffres. Il faut impérativement pour ça qu'il y ait une concertation précise et ça ne veut pas dire vous allez avoir raison. Vous allez imposer ce que vous voulez. Votre vision de la mobilité dans un quartier, c'est la vision de tous les concitoyens

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci, madame la bourgmestre.

Je vais avoir un ton beaucoup plus paisible, je vous rassure. D'abord...

M. El Khannouss :

Il y a le coup de mou.

M. Sumlu :

Si je peux me permettre de me prononcer. Je ne vous ai pas coupé avec votre politique d'avant, donc laissez-moi parler. A chaque conseil, en fait, vous faites la même chose.

D'abord un grand merci à vous parce que vous rapportez un peu de diversité du genre ici dans les présences. Parce que si vous remarquez la plupart du temps tous les chefs de groupe ici, ils sont que des mecs, hein. Donc vous, vous avez eu vraiment le courage de venir, quatre femmes et vous venez avec un sujet difficile. Je vous remercie vraiment déjà pour ça.

Alors, dans le conseil, je pense qu'on ne peut pas mettre de côté cette question de mobilité. A chaque conseil il y a un point qui concerne la mobilité. A chaque conseil, il y a des fois, un point, 2 points, 3 points et ça concerne aussi tous les quartiers de Molenbeek. À un moment donné, on ne peut pas fermer les yeux en disant oui, 2024 c'est demain, de toute façon, jusque-là on ne fera rien et que à chaque conseil, on dira oui, oui, oui, vous avez raison, mais on ne mettra rien en place, ce n'est pas possible. La mobilité, ce n'est pas qu'une affaire de bobos. La mobilité, ce n'est pas une affaire uniquement pour empêcher les automobilistes de rouler ou la mobilité, ce n'est pas

une affaire uniquement pour les piétons. La mobilité, vraiment, c'est pour tout le monde.

Evidemment, quand vous regardez la voirie et on répète ça à chaque fois, la voirie, actuellement en grand partie, est utilisée que par les automobilistes. Mais en même temps, nous, nos modes de déplacement se changent, s'habituent. Il y a de plus en plus de personnes qui utilisent d'autres moyens que des voitures. Évidemment, il y a des personnes qui ont besoin de leur voiture. Mais en même temps, ce test de mobilité n'a jamais mis ça en question. Ce n'était jamais une question en tout cas d'empêcher la personne de rouler en voiture, mais simplement dans le constat, c'était de vraiment rendre les rues beaucoup plus paisibles.

Ce constat en même temps nous fait remarquer que les zones 30, normalement, Molenbeek, c'est partout, dans toutes les voiries. Mais à chaque conseil, on entend que ces zones 30 ne sont pas respectées. Donc qu'est-ce qu'on fait pour les mettre en place. Qualité de vie, bruit, qualité de l'air, la prévention, on répète ça depuis trois ans Monsieur Achaoui, la prévention autour de la mobilité. Mais qu'est-ce qu'on fait vraiment?

Alors on dit toujours qu'on a besoin aussi un plan de mobilité, mais parce qu'on est dans une commune dense, ce qui est logique parce qu'une personne sur deux n'a pas de voiture à Molenbeek. En même temps, on doit partager l'espace. Vous, vous avez demandé cinq points et là, le mois dernier, au Conseil, j'ai posé la question à Monsieur Achaoui, parce que je savais bien que le trois mois allait venir. Il nous a répondu que non, ces trois mois-là ne seront pas respectés. Il a dit qu'il doit prendre plus de temps en tout cas pour pouvoir mettre en place avec plus de concertation citoyen. Alors à ce moment-là, je lui demande pourquoi au mois de septembre, on a dit que dans trois mois on mettra un nouveau plan de circulation. Je pense que de dire oui à tout, ce n'est pas une solution et je pense qu'il faudra vraiment avoir un plan plus global de mobilité sur l'ensemble de Molenbeek, sinon, à chaque conseil, on va parler que des questions de mobilité dans ce conseil. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Merci pour votre interpellation et je pense que c'est normal que des citoyens viennent avec leurs considérations. Je trouve que c'est presque normal. La fois passée il y avait des autres citoyens qui parlaient à partir de leur point de vue, leurs intérêts, leurs soucis, leurs préoccupations. Je me dis c'est presque normal et logique. Ce qui n'est pas logique, c'est que ce n'est pas à vous seul de résoudre les contradictions réelles qui existent au niveau de la mobilité. Donc il y a des réelles contradictions parce qu'évidemment c'est un espace partagé. Il y a des gens qui ont besoin de vivre, de marcher, d'aller en vélo, il y a des gens qui ont besoin d'avoir accès en voiture aussi à certains services, des magasins. Donc il y a des contradictions. La question est, est-ce que on va résoudre cette question en consultant au préalable et en écoutant réellement ? C'est ça qui a été critiqué à plusieurs endroits que les gens découvrent des choses sans réellement avoir été impliqués dans l'élaboration et c'est ça qui révolte les gens. Ce n'est pas que les gens la fois passé, ils sont venus, ils nous disent on n'est pas pour empêcher des solutions, mais impliquez-nous, consultez-nous et écoutez réellement nos préoccupations. Donc je pense que c'est ça que les gens

refusent et je trouve important, parce que quand on dit il y a une opposition et elle est normale et l'opposition ne doit pas juste avoir comme réflexe de mieux communiquer, non, non, non, il faut mieux écouter et réellement chercher à des alternatives qui permettent de faire, rejoindre les des groupes et les intérêts. Je le trouve important parce que sinon on ne va pas s'en sortir. On va continuer à s'interpeller par partis opposés et ça ne va pas fonctionner.

Un des conseils précédents sur le plan d'avenir, le PTB a demandé d'imposer des concertations avant de changer les choses. Ça a été approuvé, mais je n'ai rien entendu comme suite de cela.

Alors, je pense qu'on ne peut pas juste se permettre de déplacer le trafic. Il faut le diminuer aussi, réellement et ça, ce ne peut que se passer en offrant des alternatives réelles, efficaces aux gens, comme des transports en public entre autres sinon on va juste déplacer le problème.

Alors je veux juste finir en disant je suis d'accord et il y a des alternatives, même à l'échelle du quartier, les rangs d'écoles par piétons ou par vélo avec les maîtres d'écoles, on l'a proposé en tant que PTB. Au niveau de la vitesse, vous citez plusieurs fois les problèmes de vitesse, mais il y a plusieurs autres alternatives d'empêcher des voitures de foncer comme des fous dans le quartier, sans nécessairement la solution qui a été choisie avec les quatre blocs de béton. Au niveau des pistes cyclables, je suis vraiment pour mais ici je suis vraiment curieux d'apprendre la réponse de la commune au niveau de la concertation promise et pas par interposé.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, Madame la présidente.

Je tenais tout d'abord à remercier cet élan démocratique d'une certaine manière, et de venir entre guillemets avec des doléances, avec des propositions. C'est toujours très constructif qu'on soit d'accord ou qu'on ne le soit pas.

Alors, moi, je veux revenir sur le timing. Tout d'abord, je tiens quand même à mettre en avant que vous n'êtes fautifs en rien. Ce que vous demandez, c'est légitime. Vous parlez au nom de plusieurs personnes dans le quartier, c'est très bien. Puis après, il y a d'autres personnes qui ne sont pas d'accord et il faut pouvoir l'entendre et pouvoir le respecter également. Je pense que la problématique ne se pose pas ni dans la demande, ni dans la manière dont vous le faites, car en définitif, vous n'avez aucun pouvoir. C'est le pouvoir de la commune. Je crois qu'on est tous d'accord pour pouvoir s'entendre et donc à partir du moment où il y a un couac, je suis désolé, je ne vais pas vous jeter la pierre, je ne vais pas jeter la pierre à aucune association qui a demandé un plan, qui a été mis en application et qui a été retiré suite à des résistances. Donc je pense que là il y a un travail à faire parce qu'en termes de timing, moi, je peux comprendre les citoyens. Moi j'habite dans le quartier depuis quelques années. Moi je peux comprendre que les citoyens arrivés en mois de septembre, se retrouver avec des rues en sens unique, fermés, etc., etc., sans forcément avoir eu l'information au préalable, qui se demandent ce qui se passe. Surtout qu'effectivement, et je rejoins M. De Block qui explique clairement qu'il y avait eu un accord pour veiller à faire en sorte

que chaque chose soit mis où mettrait en avant la concertation, ce qui n'a pas réellement été fait.

Alors oui, oui, effectivement, encore une fois, je ne jette pas la pierre ni à vous, ni à l'association, ni aux autres. C'est vraiment du côté des gouvernants la problématique et donc le désaccord vient d'une certaine manière de l'incompréhension de par ce manque de concertation. Il vient de l'incompréhension, du fait que ça a été changé à un moment donné où la quasi-majorité des gens étaient partis en vacances. Et donc ça crée une résistance, on peut le comprendre. Néanmoins, je pense réellement qu'il peut y avoir un consensus, j'ai beaucoup entendu parler de consensus et je pense qu'il y a réellement la possibilité d'avoir un consensus, mais pas de la manière où ça a été fait, pas de la manière où ça a été fait et surtout pas en dénigrant une partie de la population, qu'il soit de votre côté ou pas. Ça, je pense que c'est important car le dialogue de sourd crée justement une résistance supplémentaire et si vous voulez avancer entre guillemets dans ce projet-là, ce n'est vraiment pas la bonne manière de pouvoir avancer car de manière assez claire et je peux comprendre, l'autorité ici doit avoir voulu entre guillemets arrêter parce que ça créé du grabuge dans toutes les communes où on a pu, entre guillemets, avancer avec un plan différent. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas encore été concertés.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci, Madame la Présidente.

Chers voisins, chers Molenbeekoïses, merci pour votre interpellation. J'aimerais à travers vous remercier également les participantes mais aussi les signataires de cette interpellation.

Alors moi, je ne veux pas être dans la posture, je ne vais pas remonter les uns contre les autres, les populations les unes contre les autres. Soyons aux responsabilités et c'est ce qu'on essaye de faire. Je vais vous dire clairement les choses ce filtre modal n'était pas suffisamment ficelé, on l'a reconnu, on y a mis un terme et l'élégance du collège, c'est qu'ils nous ont proposé qu'ils allaient venir avec un autre projet et donc c'est une bonne chose et même si je peux me permettre, la ministre de la Mobilité bruxelloise, Elke Van Den Brandt, a reconnu que l'esprit Good Move n'était pas suffisamment bien ficelé, bien réfléchi. Donc je pense qu'il faut revenir avec des propositions concrètes.

Au niveau des constats, on est d'accord, la qualité de l'air pose problème, notamment à la rue Vanderstichelen et la rue Vandenboogaerde, parce qu'en fait, on a énormément de voitures qui passent par ces rues alors qu'elles devraient passer plutôt du côté du boulevard Léopold II et du boulevard du Jubilé. Donc c'est une réalité. Et la sécurité de nos enfants aussi et puis il faut aussi plus d'espaces verts, etc. Nous, nous sommes pour une mobilité douce qui inclue et non qui exclut et ce que nous proposons, et c'est ce qu'on avait proposé au collège et on va aller vers ça, c'est plus de concertation, écouter l'ensemble des acteurs, les commerçants, l'ensemble des habitants, aussi les associations, mais aussi les communes voisines, en l'occurrence la commune de la ville de Bruxelles et je suis sûre qu'on arrivera à un consensus qui satisfera tous les citoyens. Je l'espère. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci, madame la Présidente. C'est toujours positif de voir des citoyens qui se mettent debout et qui expriment des choses. Le problème, c'est que bien souvent on voit midi à sa porte et qu'on ne se rend pas toujours compte qu'il y a d'autres contingences et d'autres problèmes. Par exemple, les particules fines, c'est aussi les chauffages, on a un canal avec des bateaux qui émettent et c'est un endroit excessivement pollué aussi. On a dit qu'il y avait une personne sur deux qui roulait en voiture. C'est oublier que dans les voitures, il peut y avoir des familles et des équipes véhiculées. Donc ce chiffre ne me convient pas trop non plus. Disons que ce qui m'inquiète un petit peu, c'est qu'on avait parlé à un moment donné de faire un tunnel d'est en ouest pour dégager la circulation qui vient tourner tournicoter dans nos quartiers. Malheureusement, ce tunnel, on en parlera probablement encore longtemps ou on a des transports manquants, on le sait bien, ils sont trop lents, ils ne sont pas adaptés à tout le monde et ni au circuit. Ce qui m'inquiète aussi personnellement, moi, c'est que surtout dans le plan Goodmove, c'est que la ville n'appartient pas à un quartier. La ville c'est tout un maillage et en coupant certaines choses, même si ce n'était pas coupé, c'était coupé quand même bien, on empêche la livraison rapide et il y a énormément de sociétés qui ne veulent plus venir à Bruxelles carrément ou alors qui demandent des prix absolument exorbitant. Les secours sont impactés, les pompiers, les ambulances et je peux témoigner. Il y a des difficultés d'accès pour les commerçants dont on a besoin et qui ont besoin de leurs clients. Donc on doit en tenir compte aussi. On a dit qu'avant il n'y avait pas de voitures, mais avant il y avait des charrettes à chiens, il y avait des charrettes à chevaux, il y avait la malle poste, il y avait d'autres moyens de circuler. C'est vrai que c'était moins polluant, mais ça n'empêche que c'était quand même des moyens pour transporter les choses et qu'on voudrait nous faire croire maintenant que les humains sont téléportés, qui n'ont plus rien à porter. Il y a un problème au niveau de la circulation, des livraisons, etc. Donc merci de tenir compte de tout ça. Mais en même temps, vous avez raison, il faut un travail de réflexion sur la ville, mais pas faire n'importe quoi. Voilà, je n'ai pas dit que vous faisiez n'importe quoi, pas du tout, mais je voudrais vous demander de réfléchir à toutes les autres contingences et je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, madame la présidente.

Bien, je vais être très court. Je n'aurais pas pu mieux dire ce que notre amie conseillère madame Evraud vient de dire, parce que je crois que c'est le discours qu'il faut tenir dans ces circonstances. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Alors le collègue va à présent répondre. Je donne la parole à monsieur Achaoui, l'échevin de la mobilité.

M. Achaoui, Echevin :

Je vous remercie, Madame la présidente.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, tout d'abord, je vous remercie pour votre interpellation et je suis également très heureux de pouvoir y répondre.

Vous avez évoqué dès le début de votre interpellation le volet rude été et puis ensuite la problématique du filtre modal. Je voudrais dire que, par rapport rues d'été d'embrée, nous nous sommes rencontrés, vous avez évoqué un certain nombre de projets et je pense que, à la fois la bourgmestre et le collège, on s'est inscrit positivement par rapport à ces rues d'été. Ça, c'est un élément très, très important et l'objectif est de pouvoir justement continuer à s'inscrire dans cette logique-là, puisqu'évidemment, les éléments que vous avez mis en évidence par rapport à la qualité de l'air, la sécurité des enfants et puis la période Covid, il était important évidemment de pouvoir s'inscrire dans cette logique positive. Ça, c'est très important. Donc il faut essayer de dissocier les deux éléments qui à mes yeux ne doivent pas, je dirais, se mêler puisqu'on essaye de justifier le fait que le filtre modal est une conséquence aurait une justification par rapport aux rues d'été ce qui n'est pas vrai puisque la première fois, madame Verdickt, vous êtes venu chez nous, on vous a accueilli, vous nous avez expliqué le projet de rue d'été qui a été accepté favorablement par la suite, une deuxième fois, vous vous êtes présenté également avec cette possibilité de faire le filtre modal pour apporter une solution au quartier, mais qui n'avait rien à voir avec les rues d'été. C'est important de le signaler.

Donc moi je voudrais, Mesdames, Messieurs, chers conseillers, revenir sur cette question de mobilité qui évidemment pose beaucoup d'interrogations et vous n'êtes pas sans savoir que depuis des mois maintenant, la mobilité ne cesse de faire la une de nos médias et dans la presse d'une manière générale, la presse dans son ensemble. Alors, inutile de vous rappeler l'épisode Good Move et tous les remous que cela a provoqué dans plusieurs communes, avec comme constat, tension, agitation et mécontentement important. D'ailleurs, certains ont obligé certaines communes à faire marche arrière, voire abandon de leur CLM. Alors les raisons sont multiples, mais la raison principale qui est évoquée, c'est le manque de concertation la plus large possible. Une concertation optimale. Donc la raison évoquée, le manque de concertation, le manque de participation citoyenne. Même si le volet participatif dans ce CLM était inclus, celui-ci était insuffisant eut regard des constatations et du sentiment, on nous impose des choses, nous ne sommes pas considérés. C'est ce qui revient systématiquement. Il est important de parler de cette problématique de Good Move pour vous expliquer l'esprit qui en découle.

Concernant la situation du quartier maritime proprement dit, la mise en place du filtre modal qui, je le rappelle et vous l'avez bien rappelé, a été discutée, autorisé, avalisé par le collège. Il n'y a aucun doute là-dessus. C'est un élément important, pas par tout le conseil, c'est important de le préciser. Ce fut également une période particulière et compliquée, avec également des contestations des mécontentements des habitants dès le début de la mise en place du dispositif. La problématique de la mobilité dans le quartier maritime ne date pas d'aujourd'hui. Elle est réelle. Elle a toujours suscité beaucoup d'interrogations, de débats. Il s'agit, je dirais, d'un quartier très dense, avec une activité économique très importante. Donc c'est également un paramètre important. S'il est vrai que nous recevions de nombreuses plaintes, celles-ci étaient plutôt des plaintes de stationnement sauvages, de double file, stationnement devant les garages, sur les trottoirs, les incivilités des grands, important. La situation de ce côté-là s'est beaucoup améliorée grâce aux nombreux aménagements qui ont été réalisés par les services travaux comme la pose de nombreux potelets et boules

sur les trottoirs pour éviter les stationnements sauvages sur les trottoirs, la plantation d'arbres, placements de cerceaux pour les vélos, l'aménagement de zones de livraison tout au long des activités commerciales. Tout ceci a contribué à valoriser davantage le quartier, des ralentisseurs, des casse vitesse. Puis évidemment, il y a la question du transit qui reste un problème dans le quartier. Notre intention d'apaiser le quartier reste notre préoccupation première.

Alors évidemment, dans l'attente, comme beaucoup de communes, d'un CLM pour l'ensemble du quartier, puisque cela a été soulevé, la question et la problématique de la mobilité doit être appréhendée d'une manière globale et pas circonstanciée en fonction d'un besoin, d'une rue ou d'une voirie, nous avons à juste titre accepté votre proposition de pouvoir justement apaiser quelques rues dans le quartier, qui était une bonne initiative et louable. Une solution qui, malheureusement, force est de le reconnaître, a démontré ses limites et surtout suscité des tensions et mécontentements que la plupart des habitants du quartier ont pu vivre dès l'installation du dispositif. C'est ce qui en est revenu d'emblée, nous avons reçu énormément de plaintes, beaucoup de courriels, beaucoup de téléphone à ce sujet.

Alors, une solution qui a eu le mérite d'exister, je vous l'accorde, et je suis très heureux encore une fois, et je m'inscrirai dans cette logique-là mais loin de répondre aux besoins de la mobilité qui sont bien plus importants et ce filtre modal effectivement, a mis en évidence que la problématique de la mobilité ne se résumait pas à un tronçon puisqu'on a eu un report de problème dans d'autres voiries.

En effet, très vite, le dispositif qui devait être testé pendant trois mois a rencontré dès le début de grandes difficultés sur le plan de la mobilité même, malgré la période de grandes vacances. N'oublions pas que la période du Covid, la pandémie, a obligé les gens à ne pas voyager et donc lorsque les frontières l'ont permise, beaucoup de gens ont quitté, sont partis, ont profité et donc là de nombreux quartiers molenbeekois se sont vidés un peu de leur population et malgré cela le test a suscité beaucoup d'interrogations et de mécontentement, surtout une congestion importante, étouffant l'axe de rues de Ribeaucourt et Picard où il y avait des travaux. Je dirais que le manque de consultation citoyenne a directement suscité ce mécontentement et frustration de la part de très nombreux habitants du quartier, dès le retour des vacances. Une consultation citoyenne qui n'a pas été optimale et totalement insuffisante.

Alors force est de constater que le dispositif filtre modal a très rapidement été rejeté en grande majorité par les habitants du quartier à cause des perturbations occasionnées dans l'ensemble du quartier et plus particulièrement au niveau de l'artère principale rue de Ribeaucourt, rue Picard. Des perturbations telles que congestion importante, blocage de plusieurs rues causant des problèmes avec la STIB même. Alors, face à la contestation qui s'amplifiait chaque jour et le risque de débordements qui étaient évidents, il était contreproductif de continuer la période de test. C'est la raison pour laquelle nous avons pris nos responsabilités en décidant de mettre un terme au dispositif en question.

Alors, en tant que mandataires politiques, nous devons bien évidemment être à l'écoute de tous les citoyens et les habitants des quartiers et lorsqu'une initiative ou un projet ne donne pas satisfaction pour des raisons objectives, il faut avoir l'humilité et la sagesse de faire marche arrière, tout simplement et de corriger le tir. C'est ce qu'on a fait et en tant que choix de la mobilité, je dirais que cette décision que nous avons prise se justifie pleinement puisque très rapidement, nous avons retrouvé une certaine sérénité. A la suite du retrait, j'ai clairement précisé que mes services et moi-même allions nous mettre autour de la table pour proposer des pistes de solutions,

pas seulement pour le périmètre concerné, mais pour l'ensemble du quartier qui vit des grands changements, que ce travail de réflexion allait se faire avec les habitants du quartier en préconisant une consultation citoyenne la plus large, une participation optimale et qu'il va falloir tenir compte de tous les paramètres et surtout de la fracture numérique. Que l'enjeu de la mobilité est réel et que seule une solution globale est à préconiser, à privilégier dans le temps, en tenant compte du contexte mais aussi des projets d'aménagement futur dans le quartier. Pour cela, à la demande de madame la Bourgmestre, la mise en place d'une procédure claire garantissant une sensibilisation optimale et une participation citoyenne qui soit la plus large possible est en cours de réalisation. Au vu des incidents survenus dans les autres communes, je pense que cette démarche est devenue plus que vitale et sera privilégiée pour chaque projet de mobilité. Je porte à votre connaissance et vous n'êtes pas sans savoir que nous avons le CLM historique qui est en phase de réflexion et de consultation qui va démarrer. Nous avons également le CLM Cureghem. Donc pour vous dire que les molenbeekois, dans les prochains mois, prochaines années, vont rencontrer des changements importants en termes de mobilité. Dès la rentrée, des propositions de dates vous seront communiquées pour la tenue d'une première réunion avec les habitants de tout le quartier. Plusieurs réunions auront lieu pour garantir un maximum de participation. Il ne s'agit pas ici de confronter les pour et les contre, mais de pouvoir répondre au mieux aux problèmes que vivent une grande partie de la population de nos quartiers.

Alors, s'agissant d'un dossier important et complexe qui va demander beaucoup d'efforts et de temps, nous mettrons tout en œuvre pour que les habitants du quartier maritime se sentent concernés et impliqués dans les projets qui pourront modifier leur environnement et leur quotidien. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je voudrais ajouter juste deux mots. Merci, monsieur Achaoui!

Tout d'abord, vous dire que nous sommes à votre disposition pour éventuellement rencontrer un petit groupe qui représenterait votre initiative, tout comme je vais le dire à ceux qui sont de l'autre côté et qui ont également introduit par le passé une interpellation citoyenne contraire. Nous sommes également ouverts à vous rencontrer et de manière particulière.

Maintenant, notre devoir, et ça, c'est ce qui est difficile, c'est au regard de la tension qui s'est portée sur les enjeux de mobilité aujourd'hui, ne pas avoir des effets d'anti-cohésion sociale sur ce sujet et c'est ça qu'on a craint et c'est la raison pour laquelle on est retourné en arrière. C'est ça qu'on a vu venir et qu'on a vraiment trouvé tout à fait dommageable. Donc aujourd'hui, on s'attache à créer un processus qui va pouvoir trouver un aboutissement favorable pour le plus grand nombre. Ce n'est peut-être pas le projet que vous portez, mais ce n'est peut-être pas non plus le projet que l'autre groupe porte et c'est peut-être la majorité silencieuse qui n'est pas là dans aucun de vos deux groupes qui connaît ce projet et donc nous avons le devoir d'essayer de briser cette anti-cohésion sociale qui est en train de se installer sur ce sujet de la mobilité.

Ici c'est la première fois pour moi que je vois un groupe qui vient dire non à un autre groupe citoyen dans cette assemblée. C'est très très lourd en réalité. C'est très très grave ce qui est en train de se passer sur les enjeux de mobilité et donc on ne peut pas nier ça, on ne peut pas se dire que tout va bien et que et qu'on va aller simplement dire oui aux uns et non aux autres. On doit être plus responsable que ça et faire en sorte que ce ne soit pas une forme de guerre civile dans le quartier au sujet de la mobilité, ça n'a pas de sens, ce n'est pas ça qu'on souhaite. Donc je pense qu'on

est ouvert aux deux groupes et surtout, surtout, plus qu'être ouvert aux deux groupes, on est dans le devoir d'avancer un processus de participation citoyenne plus large qui va nous permettre de trouver un projet qui convient à coup sûr au plus grand nombre. Et ça, moi j'ai pris mon téléphone aussi pour en parler avec la ministre de la Mobilité et je lui ai dit Madame la ministre, on a besoin d'un peu plus de temps et on a besoin d'un peu plus d'argent pour faire la meilleure consultation. Ça ne veut pas dire, parce que j'ai bien entendu la crainte de monsieur Sumlu, ça ne veut pas dire qu'on n'arrivera nulle part avant 2024. Ce n'est pas du tout ça. Ça veut dire par contre qu'on va avoir besoin, vu la manière dont les choses se sont installées et on porte peut-être une responsabilité dans la manière dont les choses se sont installées, moi je n'ai pas du tout de négation par rapport à ça. Nous aussi on a probablement fait un choix qui a été trop rapide envers ce projet et qui nous a amenés dans une très grande difficulté. Donc nous avons une responsabilité dans la situation qui est qui est sur le terrain aujourd'hui et nous avons le devoir aussi de trouver les solutions qui vont convaincre le plus grand nombre et qui vont avoir pour but, parce que ce but-là, on l'a tous, d'avoir une meilleure sécurité et d'avoir une meilleure qualité de l'air dans le quartier maritime.

Voilà ce que moi je voulais ajouter.

Alors, trois minutes pour vous et puis on écouterait les citoyens qui sont venus pour un autre sujet. Trois minutes et je vous propose qu'il y ait qu'une seule personne qui reprenne la parole ce sera mieux.

Je vous donne la parole.

Mme l'interpellante :

Ce sera très court.

Donc en fait, nous on est 100 % d'accord sur le fait de se concerter, qui est de la cohésion. On a besoin de savoir quand on veut une date précise et qu'une méthodologie, un test avec des chiffres, quelle que soit la méthode, soit trouvée. Le plus important ce sont les résultats, C'est ça qui compte. Donc ne perdons pas plus de temps, concertons et trouvons une solution.

La deuxième chose par contre, sur laquelle nous ne sommes pas d'accord c'est sur les chiffres, parce qu'on a vraiment la sensation qu'on dit toujours une majorité, une grande partie, donc on surestime une certaine partie des avis et on sous-estime ben justement, cette majorité silencieuse dont on parlait, qui ne crie pas, qui ne casse pas, qui parle poliment et qui demande des choses pas complètement folles vu qu'on est dans une urgence climatique. C'est ça qui est important de se dire aussi et donc on n'est pas d'accord sur l'idée. Si on veut des chiffres, alors faisons une enquête. Mais on est 100 % d'accord et on vous demande de justement cette responsabilité dans le temps de nous donner une date pour se concerter tous ensemble et trouver des solutions.

Mme la Présidente :

Écoutez, je viens de regarder rapidement avec notre échevin de la mobilité et je propose que nous vous recevions le mercredi 11 janvier dans la matinée et que nous vous recevions, le deuxième groupe qui est là aussi, le 18 janvier.

Mme l'interpellante :

Oui mais les gens travaillent.

Écoutez, alors, dans ce cas-là, pour le deuxième groupe, je vais proposer une date en soirée, mais c'est un peu plus compliqué de le faire à l'instant. Donc je ne savais pas que vous seriez là et donc je vais revenir vers vous pour une date.

Mais donc le 11 en matinée, nous vous recevrons, monsieur l'échevin de la mobilité et moi.

Merci beaucoup mesdames. Merci.

2. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative à l'école GO! basisschool Eugène Laermans.

Gemeentesecretariaat - Burgerinterpellatie betreffende de GO! basisschool Eugène Laermans.

Mme La Présidente:

Alors j'appelle maintenant les citoyens qui se sont mobilisés pour nous parler de la situation de la basisschool Eugène Laermans.

S'il vous plaît, on a une longue séance devant nous. Est-ce que je peux demander aux citoyens qui ont terminé de nous laisser? Sauf pour ceux qui veulent rester alors qu'ils s'assoient. Ainsi, nous pourrons écouter les personnes qui souhaitent interpellier pour l'école GO.

Chers conseillers communaux, personnellement, je vous trouve assez déplaisant de ne pas rester assis à vos places quand des citoyens vont prendre la parole. Je vous invite à reprendre vos places, s'il vous plaît.

Madame je vous donne la parole.

Mme l'interpellante :

Bonsoir à tous. Tout d'abord merci de nous recevoir aujourd'hui. Nous sommes donc présents ce soir pour représenter les parents de l'école Eugène Laermans, c'est une toute nouvelle école, composée d'environ 120 élèves actuellement âgés de deux ans et demi à huit ans environ.

Nous nous présentons aujourd'hui car nous sommes très inquiets pour la sécurité de nos enfants. Pour résumer notre requête en quelques mots, l'École Go Basisschool Eugène Laermans s'inscrit dans le cadre du projet ÉKLA. Ce projet comprend une école ainsi qu'une crèche à venir, des commerces, des habitations et enfin une parcelle de terre dite parc. Parc de surfaces très limité et très peu fréquenté si ce n'est par des personnes venant consommer des substances et qu'il a déjà fallu faire évacuer par les forces de l'ordre.

Pour en revenir à l'école donc, l'entrée principale de ces bâtiments se situe sur la chaussée de Ninove, qui est donc une rue qui est très fréquentée, notamment par des trams. Entrée qu'elle partage également avec le parc. Une seconde entrée donnant accès au parc est située sur la rue Edmond Bonnehill. Le problème que nous rencontrons actuellement réside dans le fait que les entrées du parc et de l'école soient communes. Mais ce que nous trouvons déplorable est le fait qu'aucun grillage ne délimite le parc qui est ouvert de 7 h à 17 h et donc on n'a aucun grillage qui délimite ce parc de la cour de récréation de nos petits de maternelle. Donc cette école étant vitrée en plus de toutes parts, nos enfants sont exposés à la vue de tous à longueur

de journée. De plus, nous tenons à souligner donc que cette cour de récréation et ce parc ne font qu'un et donc la cour de récréation est accessible à tous à tout moment de la journée. Donc actuellement, ce sont des séparateurs en plastique orange qui délimitent les espaces, séparateurs qui sont déjà à de nombreuses reprises tombés sous la force du vent sur les enfants, entraînant des blessures. Donc on a fait circuler quelques photos pour visualiser un petit peu la situation. Le problème qui se pose ici est que les enfants puissent sortir car les portes sont ouvertes et d'autre part, des personnes ayant de mauvaises intentions trouveront là des proies faciles d'accès et à portée de main. Nombreux sont les exemples encore trop récents d'incidents aux abords des écoles bruxelloises. La situation est par conséquent inadmissible. Pourtant, sous la pression des parents, la cour de récréation avait été sécurisée, en 2021 par la mise en place de grillage, solution que nous avons trouvée tout à fait satisfaisante, mais qui ont ensuite été retirées pour des raisons apparemment esthétiques, entre autres. Aussi, nous avons appris récemment qu'un accord avait été signé entre un échevin communal et les dirigeants de Go Basisschool concernant l'accessibilité du parc et l'ouverture des grillages. De ce fait, les grillages doivent être grands ouverts aux heures mentionnées, laissant porte ouverte à d'éventuels accidents.

Outre les problèmes liés aux parcs, nous rencontrons également des problèmes internes à l'école avec des portes qui ne ferment pas correctement. Aujourd'hui, pour solutionner le problème, la direction de Go basisschool nous propose de déposer des bacs de fleurs. Ceci dit, elle limitera peut-être l'espace de jeu des enfants, mais ne sécurise en rien l'école. Ils ne nous mettent pas à l'abri, à l'abri d'éventuels accidents ou d'intentions malveillantes. Nous tenons à souligner que les enfants ont déjà été rattrapés de justesse aux entrées des grillages par des passants, des parents ou encore des professeurs.

Outre ce problème lié au parc depuis la création de l'école, aucune signalisation supplémentaire n'a été ajoutée sur la chaussée. Nous notons cependant qu'en date du 22 novembre 2022, quatre barrières vertes ont été apposées entre la chaussée et l'entrée principale de l'école. Nous déplorons cependant toujours l'absence et l'absence de dispositif signalant une école à proximité sur une chose qui est, rappelons-le, qui est un axe principal à passages très fréquents, aussi bien de véhicules que de trams ne pouvant s'arrêter à tout moment.

Les questions sont donc les suivantes :

- pourquoi avoir supprimé le grillage de la cour de récréation maternelle?
- Quelles actions envisagez-vous de mettre en place pour sécuriser nos enfants d'intrusion?
- Pourquoi aucun gardien de la paix n'est présent aux heures d'entrée et de sortie scolaire des enfants?
- Pourquoi nous ne recevons aucun retour de la part des élus pouvant nous expliquer en toute transparence les délais éventuels de travaux? La raison pour laquelle cela pourrait être accepté ou refusé pour pouvoir agir au mieux.

A l'heure actuelle, nous sommes de nombreux parents à avoir un sentiment d'insécurité. Nous déposons nos enfants la boule au ventre tous les matins. Nous espérons par conséquent que des mesures seront prises pour pallier aux différents problèmes cités plus haut. Notre requête actuelle est que nous demandons vraiment la remise en place de ce grillage.

Mme la Présidente :

Merci Madame, Merci beaucoup.

Alors la même que tout à l'heure. Trois minutes pour chacun des chefs de groupe qui souhaite s'exprimer.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, Madame la Présidente.

Une fois de plus, des parents d'une des écoles qui se trouve sur notre territoire viennent ici, au conseil communal, nous interpeller. Une fois de plus ils parlent du danger que vivent leurs enfants. C'est vrai, c'est une école qui ne fait pas partie du P.O. de Molenbeek, du pouvoir organisateur. C'est vrai que c'est de la responsabilité de l'école d'aménager les abords de l'école sur le plan légal. Mais néanmoins, vous l'avez dit, madame, dans votre intervention, il y a eu déjà un dispositif qui, paraît-il, n'était pas esthétique. Je peux en parler en connaissance de cause parce que j'ai été sur place après avoir été interpellé par des nombreux parents et il est vrai qu'il y a une dangerosité qui n'est pas à démontrer. Nous sommes à quelques mètres de la chaussée Ninove qui par moment devient une véritable autoroute. Je rappelle que sont des enfants de moins de douze ans, des enfants de deux ans et demi à douze ans qui fréquentent cette école. J'apprends que l'échevin, monsieur Jef Van Damme, une fois de plus, l'échevin des Travaux a retiré ce dispositif.

Pour ceux qui ne le savent pas, nous avons vécu une catastrophe. Nous étions à deux doigts de vivre un drame avec un enfant dans une de nos écoles parce que pendant plus de trois ans, les parents ont réclamé l'aménagement et la réparation d'une porte ainsi qu'un dispositif pour empêcher que des enfants puissent sortir. Problème de personnel qui manque de sécurité pour surveiller les va et vient dans l'école et puis on a retrouvé au bord du canal un enfant de quatre ans qui, Dieu merci, était sauvé par une passante parce que sinon nous serions en train de verser des larmes et d'essayer de consoler les parents. Et donc ici, il y a une urgence. Moi je ne veux pas entendre l'argument de dire c'est une voirie régionale la chaussée de Ninove. Je ne veux pas entendre dire que c'est un P.O. Monsieur l'échevin, vous avez l'obligation de remettre le dispositif. On s'en fout de l'esthétique. Ce qui nous intéresse, c'est la sécurité des enfants. Votre responsabilité est engagée. Vous avez entendu les parents et j'ai pu voir le nombre de mails qui vous ont été envoyés sans réaction. Ça, je trouve ça très grave. Que ce soit une école de notre P.O. ou une école d'un réseau, quel qu'il soit libre ou d'un réseau néerlandophone.

Donc je vous invite, monsieur l'échevin, à prendre toutes les dispositions dans les plus brefs délais de remettre le dispositif pour sécuriser les enfants qui fréquentent dans cette école. Je resterai attentif et je verrai dans les prochains jours si vous allez assumer vos responsabilités d'échevin. Merci de votre écoute.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Merci pour l'interpellation.

Je crains un peu de répéter, donc je ne vais pas le faire en longueur, ce que mon collègue a dit parce qu'on a déjà eu une discussion très semblable lors d'une autre école.

Moi je voudrais savoir très concrètement quelles sont les leçons au niveau de la procédure que vous avez tirées de la fois passée de l'autre école, les parents qui interpellent depuis longtemps, pas de réponses. Donc ça traîne, ça traîne, ça traîne. J'ai l'impression que ce n'est pas votre première interpellation. Il y a déjà des questions qui ont été posées, des mail, des gens qui ont été interpellés. Je m'imagine même physiquement et directement et que, en fait, on voit que la situation ne change pas.

Donc moi je voudrai savoir est-ce que pour la commune, la sécurité des enfants dans une cour d'école, est ce que c'est une priorité? Est ce qu'il y a un sens d'urgence ou pas? Ce n'est pas une question piège. Je me dis que là je voudrais vraiment avoir l'explication pourquoi en fait il y a des choses qui traînent et puis on prend des décisions officielles qui en fait rendent impossible la sécurisation des enfants. Moi je suis presque malaisé de vous poser cette question, mais je ne comprends pas pourquoi, malgré que vous êtes au courant que des solutions ne soient pas prises d'une façon plus urgente et je crains que voilà, il y a déjà eu des cas dans l'autre école, je ne sais pas si on doit attendre qu'il y a un problème avec un enfant qui se faufile, qui a un accident. Je trouve que c'est une responsabilité pénale d'action ou d'inaction. Franchement courage à tous les parents qui doivent revenir et interpellé et qui ont en dernier recours une interpellation citoyenne au conseil.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente.

Je tiens à remercier les parents ici présents qui mettent en avant une problématique qui en réalité, ne devrait pas en être, dans la mesure où ce type de discussion ne devrait même pas normalement avoir lieu car il s'agit de nos enfants. Il s'agit d'enfants que vous confiez aux services publics, peu importe qui que ce soit. Je veux dire niveau de pouvoir, et cetera. Les gens s'en fichent complètement. Ils veulent avoir un cadre clair et précis concernant la sécurité de leurs enfants. Et aujourd'hui, comme il y a quelques mois, lors de la précédente interpellation où un enfant avait quitté l'établissement scolaire parce qu'il y avait une grille en moins, je veux dire, je rejoins mes collègues, j'ai pas envie de me répéter non plus, mais je crois qu'il est temps de démarrer une réflexion au sein de ce collège, une réflexion au sein de l'autorité compétente entre guillemets, pour pouvoir veiller à faire en sorte qu'il y ait une procédure d'urgence, surtout quand il s'agit d'enfants. Je veux dire, moi je suis également papa. Je n'ose pas imaginer les craintes que ces parents peuvent avoir à chaque fois que tous les matins ils doivent déposer leur enfant en se demandant qu'est-ce qu'il va arriver? Est ce qu'on va m'appeler? Donc là, il y a vraiment un gros souci et je pense que vous aussi vous êtes parents et légitimement, je pense qu'il serait peut-être temps de pouvoir agir rapidement. Je ne crois pas une seule seconde

que vous voulez laisser les choses de cette manière continuer et je vous demande solennellement une procédure d'urgence, de manière systématique, surtout quand il s'agit de sécurité et d'enfants à établir le plus rapidement possible.

Alors j'ignore si elle existe ou elle n'existe pas, mais je pense que j'ai plus envie d'avoir ce sentiment d'injustice qui est partagé par les parents ici présent, celui de se dire bah écoutez, les enfants des autres, on s'en fout, tant que ça ne nous arrive pas à nous, ça ne va pas. Je ne dis pas que vous le dites, mais en tous les cas je peux imaginer que certaines personnes le pensent. Donc du coup, honnêtement, il est temps d'établir une procédure d'urgence rapide pour ce genre de choses.

Alors on est dans un pays où les papiers et l'administratif est extrêmement important. Je crois qu'il y a un moment il faut arrêter avec la paperasse et il faut savoir cocher les cases pour pouvoir veiller à faire en sorte de pouvoir trouver des solutions et là, en l'occurrence, ils l'ont proposé la solution. La solution, c'est de rétablir, bien que ce ne soit pas esthétique, on s'en fou de l'esthétique, de rétablir cette possibilité qui veille à faire en sorte que ces gamins ne sortent pas de l'établissement. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît. Ce n'est pas le lieu pour faire ça.

Alors monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, madame la présidente. Je comprends maintenant et je remercie les interpellants de venir avec ce sujet-là, parce que je constate que la façon dont vous nous traitez nous, les conseillers communaux, en ne respectant pas la nouvelle loi communale, en ne faisant pas le nécessaire que pour que vos échevins agissent convenablement, et bien il est tout à fait normal que vous n'ayez absolument aucune considération pour la sécurité des enfants qui se trouvent dans nos écoles. Ce n'est pas la première interpellation à laquelle nous devons faire face. Et donc je crois que vous venez d'être remise à votre place une bonne fois par ces parents et j'espère que vous allez faire le nécessaire que pour remettre tout en l'état et de telle façon que les enfants soient 100 % protégés ! Merci.

Mme la Présidente :

Alors Monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci Madame la bourgmestre. Tout d'abord, un grand merci aux interpellants intervenantes d'avoir ramené aussi des photos avec eux. Je pense que pour nous c'est à la fois. On reçoit évidemment votre interpellation, mais avoir un visuel, c'est toujours beaucoup plus clair, évidemment. Et c'est comme tous mes collègues de conseil d'opposition, mais je dirais en fait, il y a des sujets qui reviennent assez régulièrement au conseil. Donc, et ici je me pose aussi la question à un moment donné, ce n'est pas la première fois, cette question de sécurité autour des écoles. Je pense qu'il faudra à un moment donné, il faut une réflexion beaucoup plus globale sur ces questions de sécurité de toutes les écoles, en tout cas, pas privilégier l'une ou l'autre. Évidemment, ici, une situation d'urgence, il faut d'abord régler ça, mais après, il faut travailler aussi autour de toutes les écoles. Et quand j'entends ici mon collègue M. El Khannouss, qui

dit chaussée de Ninove, est une autoroute. Mais en même temps, permettez-moi, il y a quinze minutes, il disait que on a aussi besoin de pouvoir rouler et que les questions de mobilité, en tout cas il ne faut pas trop y toucher. Donc c'est aussi le but quand il y a des interpellations qui arrivent autour de la mobilité, c'est aussi pouvoir permettre de aussi ...

Quand vous parlerez, je vais me taire M. El Khannouss...

Mme la Présidente :

M. El Khannouss, est-ce je vais devoir mettre fin à la séance à cause de vos interventions? Laissez Monsieur Sumlu parler s'il vous plaît. C'est la deuxième fois que vous l'empêchez de parler. C'est extrêmement désagréable, monsieur Sumlu a la parole. Mr Sumlu, allez-y.

M. El Khannouss :

Faites tout sauf hausser le ton ! Qu'est-ce que c'est que ça, on n'est pas en Corée du Nord. Je vous en prie, Monsieur Sumlu.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, taisez-vous maintenant, s'il vous plaît, écoutez, Monsieur Sumlu. Monsieur Sumlu, vous avez la parole.

M. Sumlu :

Merci. Je vais terminer. Je respecte mes trois minutes, même avec les coupures, donc je pense que tout est lié. Donc à un moment donné, il faut rester cohérent. Évidemment qu'il y a des graves problèmes de sécurité qui peut être liés aussi à la question de la mobilité et je pense qu'il faudra aussi inclure toutes ces réflexions-là autour de la sécurité, autour des écoles, en tout cas sur l'ensemble. Et merci beaucoup en tout cas d'avoir interpellé. J'espère que ce genre de questions ou remarques ou réflexions n'arrivera plus au conseil pour les prochains conseils. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci. Merci Madame la Présidente. Permettez-moi de continuer, s'il vous plaît, l'opposition aujourd'hui, elle est agitée. Chers voisins, chers Molenbeekoïses, merci pour votre intervention. Vous parlez d'un sujet important, c'est probablement le plus important, c'est la sécurité de nos enfants. Je ne connaissais pas la problématique et c'est une nouvelle école. Je ne connaissais même pas cette nouvelle école. Je vous avoue donc je ne vais pas me prononcer sur le fond du sujet. Ce que je peux vous dire, c'est que ce collège, depuis 2019, a investi énormément dans l'éducation. Énormément. Probablement que c'est le collège qui a le plus investi, toutes législatures confondues, dans l'éducation. C'est la priorité numéro un. Alors oui, un nouveau projet, ça implique effectivement des ajustements et je suis sûr que le collège nous apportera les réponses nécessaires. Parce que la sécurité, l'éducation, c'est fondamental. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Boufraquech. Madame Evraud, vous avez la parole.

Mme Evraud :

Merci, Madame la Présidente. Je ne peux qu'être d'accord avec Monsieur Boufraquech. En même temps, j'apprécie l'intervention des parents qui s'inquiètent à juste titre puisqu'on a vu les photos. Il n'y a rien à dire, il faut faire quelque chose. Ou alors dire qu'on le fait exprès, qu'on s'en fiche, c'est un peu dur. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci en tout cas, je voudrais à titre personnel remercier les deux derniers conseillers qui ont parlé, qui ont au moins eu la décence de ne pas parler d'un sujet qu'ils ne connaissent pas. Parce que je trouve ça extraordinaire que tout le monde sache directement de quoi il s'agit sans avoir la moindre vue sur cette question. Alors la première personne qui va répondre, c'est l'échevin Van Damme, et il arriverait peut-être que je le complète. Monsieur Van Damme, allez-y.

M. l'échevin Van Damme :

Merci Madame la Bourgmestre. Et merci aussi également aux deux derniers conseillers, parce que je pense que c'est important qu'on écoute vraiment les informations réelles de cette situation, en effet, problématique et regrettable. Alors je réponds, je réponds, pas parce que je suis responsable de la situation, parce que je ne suis pas directeur de GO !. C'est un pouvoir organisateur totalement étranger à la Commune. Je ne suis pas propriétaire du sol sur laquelle la grille était construite. La Commune ne l'est pas. Je ne suis pas responsable de la gestion des parcs ni de la sécurité. Mes collègues vont répondre par rapport à ça. Je réponds parce que je suis interpellé personnellement dans cette interpellation et parce que je pense que c'est important de redresser un peu l'historique de ce dossier. Je ne vous en veux pas du tout de ne pas connaître tous les détails de ce projet et je trouve que c'est tout à fait correct que vous vous informiez. Par contre, le populisme total de certains conseillers de l'opposition qui étaient aux manœuvres lors de la législature passée et qui ont décidé de la situation actuelle, cela, ça me dégoûte vraiment !

Alors aussi, j'entends que vous vous dites que vous avez contacté plusieurs fois des élus et que vous n'avez eu aucune réaction. Moi je vous avoue, j'ai recherché dans mes mails, j'ai recherché dans les lettres que j'ai reçues, je n'ai jamais reçu aucune interpellation, aucune prise de contact, ni de parents, ni de la directrice de l'école. Alors j'aurais bien répondu la même chose que je vais répondre maintenant. Donc ça, je vais être je vais le faire maintenant. Donc, je sais que la bourgmestre a été interpellée à certains moments. Elle m'a contacté à ce sujet et nous avons suite à ça envoyé une lettre conjointe au directeur de l'école. Alors sur le fond, moi je comprends tout à fait, mais vraiment tout à fait, je suis père aussi, que la situation dans laquelle l'école se trouve n'est vraiment pas évidente. La mixité d'un parc et d'une cour de récréation, c'est très problématique. Mixer une entrée d'une école avec une entrée de parc, c'est très bizarre, pas facile. Les heures sont différentes, les ouvertures sont différentes, les gens qui y passent sont différents. Pas évident du tout. Une vue directe dans les classes et dans le bâtiment, quelque chose que vous évoquez aussi et donc en fait un regard direct sur vos enfants parce que c'est ça qui vous gêne, je comprends, je comprends que ça peut gêner et je comprends que ce n'est vraiment pas une solution idéale pour une classe, surtout pas une classe avec des petits enfants ou une école avec des petits enfants. Donc vous voulez une sécurité maximale à tous les

niveaux pour vos enfants. Et je souscris 100 % à ça. C'est un désir que je partage totalement et que je comprends qui est au fond de nous tous qui ont des enfants. Et donc sur le fond, je vous comprends à 200 %. Quelqu'un apparemment vous a soufflé à l'oreille que c'était moi le responsable de tous ces maux. Oui, parce que je sais que ce n'est pas vous qui l'avez inventé. C'est quelqu'un qui vous l'a soufflé à l'oreille. Alors je pense qu'il faut vraiment réinterroger cette personne par rapport à sa propre responsabilité dans cette affaire. Je ne sais pas qui c'est, hein. Par contre, je suis sûr que c'est quelqu'un qui elle-même a peut-être quelque chose à cacher et à dissimuler sa propre responsabilité dans l'affaire. Parce qu'évidemment, c'est toujours plus facile de désigner un bouc émissaire extérieur qui est la faute de tout et d'aller dire à tout le monde ah ben c'est ce monsieur-là, ce monsieur-là qui nous a mis dans la merde. Et alors, c'est facile parce que le package est ailleurs et chez les autres c'est quelqu'un d'autre. C'est le grand diable qui nous pourrit la vie et qui met nos enfants en danger. Je veux dire, c'est très regrettable, mais malheureusement c'est une tactique bien utilisée dans le passé. Mais je pense vraiment qu'il faut donc réinterroger cette personne ou ces personnes, car je vais vous dire ce que j'aurais fait si moi j'avais eu la possibilité d'intervenir dans ce dossier. Si moi j'avais la possibilité d'intervenir dans ce dossier, j'aurais préservé le parc initial qui était là, qui était à côté, là où maintenant se trouve le bâtiment, où il y a une crèche qui va se faire et où il y a des logements de Citydev. Il y avait un parc qui fonctionnait bien, qui était très chouette, il était très fréquenté et ce parc-là, il a été fait sous le temps de Philippe Moureaux. Et ce parc-là, si j'avais pu intervenir dans ce dossier, je l'aurais gardé, j'aurais gardé ce parc-là et j'aurais utilisé l'espace de parc actuel comme cour, cour réservée aux enfants, espaces de cours de récréation isolés, réservés uniquement à l'école. C'est ce que j'aurais fait si moi j'avais été aux manœuvres. Je n'aurais jamais avoir fait une école avec une entrée de parc en même temps que l'entrée d'école. Moi, j'aurais séparé les entrées parce que c'est deux fonctions tout à fait différentes. Un parc est ouvert le week-end, un parc est ouvert l'été très tard, une école a des heures d'ouverture tout à fait différentes. En hiver, l'école s'ouvre avant que le parc s'ouvre. En été, le parc est ouvert plus longtemps que l'école et donc évidemment, c'est voué à créer des problèmes. Je n'aurais jamais autorisé des fenêtres de tous les côtés, transparentes, ouvertes, avec des classes de petits enfants directement aux rues. Je n'aurais jamais fait ça et je ne l'ai pas fait parce que ce sont des décisions qui ont été prises dans le passé. En fait, ces bâtiments ont été construits entre 2014 et 2017-18. Moi je suis échevin depuis 2019 avec tout le collège ici présent. Et donc tous ces bâtiments ont été construits par un promoteur immobilier qui évidemment a pour but de faire du fric et donc faire du fric, c'est construire le plus possible. Et donc il a eu l'idée ingénieuse de faire un parc avec une cour, parce qu'évidemment ça réduit l'espace ouvert et donc ça réduit aussi le nombre de mètres-carrés qu'il ne pourrait pas construire et donc il a maximalisé sa construction et en plus il a conclu un accord avec le GO ! qui lui aussi a par après introduit une demande de permis d'urbanisme modificatif pour modifier certains chose. Et donc tant le GO !, votre pouvoir organisateur, que le promoteur immobilier qui a construit, ce sont eux qui sont à la base de ces plans, c'est eux qui ont introduit cette demande. C'est un terrain privé sur lequel ils ont construit. Le terrain était entièrement privé, 200 % privé. Le public n'avait rien à dire sauf une chose, le public, c'est à dire le collège et le gouvernement régional, pouvaient refuser ou non le permis d'urbanisme, pouvait imposer des conditions dans le permis d'urbanisme. Ils l'ont fait, mais ils n'ont pas changé fondamentalement le projet et donc le collège passé a donné un avis sur ce projet. Un avis positif parce que le point a passé et la Région, le gouvernement régional a décidé d'octroyer le permis d'urbanisme et de construire l'école, le parc et tous les bâtiments autour comme ils sont aujourd'hui. C'est ça ce qui s'est passé. Alors, les responsables, c'est donc très simplement le promoteur immobilier et l'école GO ! qui ensemble ont trouvé un accord pour faire cette école-là, et les politiques qui, dans le temps, ont décidé d'octroyer la demande de permis telle qu'elle est là aujourd'hui. Nous, on est arrivés à un moment où l'école était déjà

construite, où tout était déjà décidé. Et donc la seule chose qu'on a faite, les seuls moments où on est intervenus, c'est pour réceptionner le parc. Ça, c'est mon rôle en tant qu'échevin des Travaux publics, c'est de dire, ah, le Parc, il est bien fait, il est fait correctement, il est fait conformément au plan et comme il est conforme aux plans, on le réceptionne et on le transfère au service des plantations qui va désormais le gérer comme un parc, comme c'est prévu dans le permis d'urbanisme. Nous ne pouvons pas décider de faire autrement. Et la grille, elle a été construite sur le terrain de l'école. C'est l'école ou le promoteur privé qui a construit cette grille qui n'était pas conforme au permis d'urbanisme et donc qui a été retirée parce qu'évidemment tout ça était un parc. Et alors la suite, c'est que nous avons constaté qu'il y avait quelques défauts dans le parc, notamment le fait que l'entrée de l'école et l'entrée de la crèche étaient à deux niveaux différents, à un mètre des différences. Et donc on a demandé aux entrepreneurs de faire quelques adaptations, mais c'est tout ce que nous avons fait.

Alors, qu'est-ce que j'ai fait en tant qu'échevin des Travaux publics et des voiries? Deux choses. J'ai demandé tout de suite à la Région, même avant que l'école ne soit terminée, d'élargir le trottoir. Vous pouvez aller voir sur Google Maps, ou peut être que vous vous rappelez, le trottoir avait un mètre de large, un mètre. Impossible de passer avec une poussette, impossible de se croiser. Et donc moi j'ai demandé à la Région de créer un vrai trottoir large. Ce trottoir-là, il est là maintenant. Il n'était pas prévu dans le permis, ce n'était pas prévu comme une condition. C'est nous qui l'avons demandé et il a été fait. Alors, pas plus tard que mi-novembre, j'ai eu un mail de la directrice me demandant de sécuriser l'entrée en mettant des croix de Saint-André. Vous l'avez mentionné dans votre intervention. J'ai tout de suite envoyé un mail à la Région et une semaine, deux semaines après, ils étaient placés. Donc oui, on est intervenus et oui, j'entends aujourd'hui votre demande de faire encore une signalisation meilleure et je vais le faire demander au plus vite à la Région, d'installer une signalisation claire qui indique qu'il y a là une école. Parce que vous avez tout à fait raison, ce n'est pas assez clair aujourd'hui et la situation peut s'améliorer à ce niveau-là. Mais donc ça, c'est ma responsabilité et je l'assume. Par contre, les défauts de construction, les défauts de conception, ce n'est nulle part la responsabilité de la Commune et c'est n'est nulle part ma responsabilité personnelle. Je suis désolé.

Mme la Présidente :

Par ailleurs, je voudrais ajouter qu'effectivement moi, j'ai deux parents qui m'ont appelé et donc on a discuté l'échevin et moi de la situation. J'expliquais d'ailleurs aux deux parents quelle était la situation et nous avons écrit à la direction pour expliquer à la direction qu'ils savaient très bien que c'était un parc et que la direction devait mettre du personnel supplémentaire pour sécuriser les enfants quand ils sont dans des endroits où c'est effectivement un endroit public. Donc en réalité, s'ils vont au parc de la Fonderie, c'est la même chose. Ils doivent prévoir un encadrement conséquent. Et donc c'est effectivement la responsabilité de l'école, la responsabilité du pouvoir organisateur de mettre suffisamment de personnel autour de vos enfants pour qu'ils soient en sécurité dans le parc parce que c'est un parc. Voilà ce qui est contractuel, ce qui est clair, ce qui est évident depuis le début et ce que la directrice sait très bien et ce que tout le pouvoir organisateur GO ! sait très bien.

Voilà. Alors, je voudrais. Alors, je voudrais maintenant vous laisser la parole pour la réponse. Et je conçois que ce ne soit pas forcément agréable d'avoir entendu ce qu'on a dit là, mais c'est véritablement la situation qui est qui est sur le terrain aujourd'hui.

Alors, je voudrais maintenant que les conseillers qui font du grabuge, ça ne va pas. Donc, à un moment donné, je vais interrompre la séance et demander à tout le

monde de se calmer si ça continue comme ça. Il y a beaucoup trop d'incidents toujours autour du même conseiller. Évidemment, c'est tout à fait évident. C'est tout à fait évident. Et donc je voudrais, Monsieur El Khannouss, ok, on va interrompre la séance, s'il vous plaît. On a trop de grabuge. On interrompt la séance. Allez-y.

La séance est interrompue 5 minutes.

De vergadering wordt voor 5 minuten onderbroken.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Ok, merci. Donc oui, je voulais juste répéter une chose que j'ai dite je pense, mais je veux quand même pour être clair, qu'il n'y a pas de malentendu, la Commune n'a pas retiré la grille.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Van Damme. C'était effectivement, je pense, une précision tout à fait utile. Madame, allez-y.

Mme l'interpellante :

Ça nous fait l'effet d'une douche froide. Voilà, pour être clair, maintenant, il y a quand même un consensus. Tout le monde est bien d'accord pour dire que la situation est inadmissible, que nos enfants ne sont pas en sécurité. Et donc aujourd'hui, qu'est ce qui peut être mis en place pour sécuriser nos enfants?

Mme la Présidente :

Je vous ai donné la réponse. C'est vraiment GO ! qui doit mettre beaucoup plus de personnel et qui doit faire les aménagements nécessaires dans l'infrastructure. C'est ça qui doit être fait. C'est là où vous devez vous tourner vraiment aujourd'hui. Voilà. Et si vous avez besoin de notre aide pour cela, on peut être à vos côtés par rapport à cela.

Mme l'interpellante :

Et donc on maintient un parc ouvert à tous, en demandant juste...

Mme la Présidente :

Nous n'avons pas la possibilité aujourd'hui de changer l'affectation de ce terrain qui est un parc. Et à vrai dire, je ne pense pas que ce soit souhaité dans le quartier.

Mme l'interpellante :

Donc on a des signatures de ...

Mme la Présidente :

Ecoutez Madame, si vous le souhaitez, on peut vous accompagner auprès de GO ! pour travailler avec vous à ce que des conditions meilleures soient installées.

Mais GO !, qui est un pouvoir public bien supérieur en réalité en termes de gestion d'école à la seule commune de Molenbeek, a des moyens pour cela, sait très bien la situation et doit prendre ses responsabilités. Nous ne pouvons pas et nous n'avons pas les moyens de nous substituer à GO !. GO !, c'est l'enseignement flamand partout en Flandre, l'enseignement public flamand partout, Flandre et Bruxelles, c'est un pouvoir organisateur énorme. Nous n'allons pas nous y substituer, ce n'est pas possible. Mais par contre, nous pouvons vous aider si vous le souhaitez, mais nous n'allons pas nous y substituer.

Mme l'interpellante :

Donc vous nous confirmez une nouvelle fois que ce grillage n'a pas été retiré par la Commune, mais que c'était à l'initiative de GO !

M. l'échevin Van Damme :

La commune n'a pas retiré les grillages.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Merci à tous.

Alors je vais. Non, non madame, c'est terminé. Par contre, je vais inviter peut-être l'échevin Van Damme à sortir avec vous et qu'on puisse écouter les citoyens qui sont venus pour la suite, s'il vous plaît. D'accord, Monsieur Van Damme, vous allez voir les citoyens, s'il vous plaît. Et s'il vous plaît, vous laissez la place pour les citoyens suivant.

*Mme Moureaux quitte la séance, Monsieur Achaoui prend la présidence.
Mevrouw Moureaux verlaat de zitting en de heer Achaoui neemt het voorzitterschap over.*

**3. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative aux migrants qui campent sur le pont face au Petit Château.
Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende het kamperen van migranten op de brug tegenover het Klein Kasteeltje.**

Mme la Présidente :

La troisième interpellation concerne les migrants qui campent sur le pont face au petit château. Je vous en prie, vous avez la parole, madame.

Mme l'interpellante :

Bonsoir, Madame la bourgmestre. Mesdames les échevines, échevins et chers conseillers communaux, depuis des mois, nous sommes horrifiés de voir les conditions dans lesquelles doivent vivre les réfugiés autour du canal. Cet été, ils ont dû supporter la canicule sans accès à l'eau, sans endroit où s'abriter de la chaleur, sans accès à des services d'hygiène de base. Comme soignant, j'ai aussi diagnostiqué des cas de gale chez des mineurs dont le traitement est impossible sans accès à une douche. Imaginez l'enfer que vivent ces personnes. Maintenant, c'est le froid qu'ils doivent supporter. Tous les jours, en passant devant ce pont, j'ai honte. Une habitante qui habite en face du canal m'a raconté comment elle n'arrive plus à trouver le sommeil. Ses enfants ne comprennent pas comment on peut laisser ces personnes dehors. Je pense qu'aucun d'entre nous ne peut rester indifférent face à cette situation injuste et

dangereuse pour l'intégrité physique de ces personnes. N'oublions pas que nous parlons d'une situation dans la capitale de l'Europe. Que ce soit cet été ou cet hiver, les réfugiés n'ont pu compter que sur la bonne volonté des citoyens du quartier qui leur ont venus sont venus en aide, aussi des associations qui ont aidé là-dedans. Nous voulons vraiment souligner cette solidarité et remercier tous les gens qui se bougent au quotidien pour assurer un minimum de dignité à ces personnes, ce qui devrait être le rôle de l'Etat. Il y a énormément de gens qui sont prêts à aider. Les habitants l'ont prouvé, mais ils regrettent le manque de coordination de la Commune, le manque de moyens. Alors pourquoi ne travaillez-vous pas main dans la main avec ces personnes? Pourquoi n'est-il pas possible pour la Commune d'organiser une petite équipe qui encadre et qui aide à la préparation et à la distribution de nourriture de manière régulière? Les citoyens sont vraiment en demande de ça. Pourquoi la Commune n'offre pas des foyers de feux ambulants? Pourquoi ne pas organiser une fête en solidarité avec eux pour récolter des dons? Et pourquoi ne pas appeler le fédéral à se bouger? Pourquoi ne pas organiser un ramassage journalier des déchets? Nous ne voulons pas retourner dans le passé où Bruxelles était victime de la peste et d'autres maladies apportées par des rats. Alors ce matin, ma collègue le docteur Hanne Bosselaers a publié une opinion dans le journal De Morgen, relayée et signée par près de 400 travailleurs de soins de santé, que ce soit les bénévoles qui aident dans le quartier, les bénévoles qui aident avec les ONG ou encore le personnel soignant. Tous veulent aider, mais aujourd'hui, ce n'est plus possible. Ils ont tous tout donné, mois après mois, années après années, ils sont épuisés. Imaginez chaque jour, vous voyez des personnes désespérées, malades, qui n'ont accès à rien. Vous leur préparer à manger, les inviter même chez vous, pour qu'ils prennent une douche. Vous essayez de les soigner, de maîtriser des maladies infectieuses comme la gale et la diphtérie, et ensuite vous les renvoyez dans leur matelas à même le sol gelé. Quel. Quel est l'intérêt de prescrire des antibiotiques à une personne qui n'a peut-être pas un seul repas décent par jour? Comment s'occuper d'une infection de la gale chez quelqu'un qui ne peut même pas prendre une douche? Je ne veux pas juste mettre un pansement sur la blessure de ces personnes, mais je veux qu'on les sorte de leur situation injuste. Je sais que vous n'êtes pas indifférente face au sort de ces personnes, mais il ne s'agit pas d'une crise de l'accueil, mais d'un choix politique de refuser un abri à des personnes qui y ont légalement droit. Notre Etat refuse délibérément et obstinément de remplir son devoir envers ces personnes qui sont venues ici pour être protégées. Nous savons que vous demandez au fédéral depuis des mois de trouver une solution. Vous y êtes aussi intervenue pour leur proposer une solution temporaire d'hébergement. Malheureusement, force est de constater que cette solution n'était pas adaptée à la réalité du terrain. Parce que si les demandeurs d'asile campent devant le Petit Château, c'est parce qu'ils ont encore l'espoir qu'à un moment, les portes vont s'ouvrir pour eux et qu'ils pourront bénéficier des droits qu'a tout demandeur d'asile : un hébergement structurel avec un accompagnement et un suivi administratif, psychologique, médical et social, afin d'avoir un maximum de chances de réussir l'examen de leur dossier de demande d'asile. C'est la moindre des choses en réalité, et c'est pour ça que la Belgique a été condamnée à de nombreuses reprises, 6.000 fois, 7.000 fois. Néanmoins, et pour cela, nous pensons que d'autres solutions sont possibles, aussi au niveau communal. Le gouvernement a appelé les communes à organiser des initiatives locales d'accueil. Il y en avait dans de nombreuses communes auparavant. C'était un accueil à taille humaine avec un suivi plus personnalisé, de meilleurs liens avec le tissu local et une meilleure intégration. Allez-vous répondre à cet appel? Avez-vous déjà entamé des démarches, pris des contacts? Quelle aide propose concrètement le gouvernement fédéral? Parce que ce n'est pas aux communes à tout faire, tout seul non plus. L'accueil reste la responsabilité du gouvernement. Au-delà de l'aide matérielle urgente que la Commune pourrait apporter aujourd'hui, il est aussi de la responsabilité collective de ne pas rendre le travail de Fedasil encore plus difficile que ce n'est aujourd'hui. On ne

comprend pas dès lors quelle est votre position. En effet, d'un côté, vous dites vouloir aider ces réfugiés, mais dans le même temps, vous menez un véritable combat juridique, médiatique et de terrain pour faire fermer le centre Fedasil Sebrechts. Allez-vous changer votre position par rapport à ce dossier? Il est parfois particulièrement regrettable de voir encore la semaine passée dans la presse comment des demandeurs d'asile de Sebrechts ont perdu leur travail, c'est à dire tout ce qu'ils ont. Pour ces problèmes de carte orange qui ne sont pas délivrées et dont il y a déjà été question ici et même au Parlement fédéral. Mais je pense que cette situation a elle vient d'être changée. Je viens de lire ça dans la presse cet après-midi. Alors nous vous demandons trois choses, d'aider et soutenir les habitants, d'aider à organiser l'aide et répondre à la main qu'ils vous ont tendue. Deuxièmement, de répondre à l'appel du gouvernement par l'ouverture d'un ILA sur la commune afin d'assurer la continuité de la prise en charge de leur dossier auprès de Fedasil. Et troisièmement, de continuer à mettre la pression sur le gouvernement pour organiser un accueil digne et respecter les droits de l'homme. Nous appelons ici ce soir la Commune à respecter ses engagements en termes d'accueil des réfugiés, comme elle a stipulé en signant la charte de commune hospitalière, montrant à nouveau que Molenbeek est une commune solidaire qui donne l'exemple en termes d'accueil. Je vous remercie.

Mme Moureaux rentre en séance et reprend la présidence.

Mevrouw Moureaux keert terug in zitting en neemt het voorzitterschap over.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, Madame. Merci. Alors, trois minutes les conseillers, s'il vous plaît, Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, madame la Présidente. Je tiens d'abord à remercier les personnes qui sont intervenues par rapport à ce sujet, qui concernent l'accueil des migrants ou des réfugiés, dossier que je connais relativement bien et plus particulièrement dans le cadre de cette occupation de l'espace public au niveau du Petit Château. Parce que j'ai été rendre visite à plusieurs reprises aux personnes qui logent sous les tentes. Et il est vrai que la crise migratoire qu'on connaît aujourd'hui est à mes yeux une conséquence d'une certaine politique qui est menée par le fédéral. Le fédéral aujourd'hui, et là où je ne vous rejoins pas, c'est quand vous dites que la Commune a une responsabilité immédiate, la Commune n'a pas dans ses compétences la gestion de la politique migratoire. Néanmoins, ça ne veut pas dire qu'elle ne peut rien faire. Elle peut agir et d'ailleurs elle peut agir parfois positivement, parfois négativement. Et vous l'avez abordé dans le cadre du Home Sebrechts, il faut quand même rappeler, malgré certaines choses qui sont avancées par le collège, la réalité, c'est que le collège a marqué son accord avant la guerre en Ukraine pour accueillir des migrants. Ensuite, il y a eu l'accord, il y a eu l'accord qui a été donné à Fedasil pour y mettre des Ukrainiens. Il y a eu un changement d'avis de Fedasil qui voulait mettre les Ukrainiens à Woluwe-Saint-Lambert. Et à ce moment-là, il y a eu un petit jeu politique entre le PS et le MR. On ne voulait plus des migrants extra européens dans ce bâtiment. Là où j'aurais rejoint la majorité, ce serait s'ils avaient insisté pour dire il faut respecter les capacités d'accueil de ce bâtiment qui était historiquement de 240 ou 260 lits, alors qu'il y avait 400 ou 500 lits. Donc la réalité, c'est qu'il y a eu une compromission de la part de cette majorité par rapport à la politique fédérale. Et vous l'avez dit, il y a eu un recours devant la justice pour faire expulser ces personnes qui logeaient dans ce bâtiment. Et donc il y a véritablement un double discours. D'un côté, on est une commune, vous l'avez rappelé, qui avons souscrit à cette politique d'accueil, commune ouverte aux migrants. Et d'un autre côté, il y a des petits jeux politiques qui se font, qui

sont malsains. Oui, la Commune s'est rendue auprès des migrants qui logent en face du Petit Château. Oui, la Commune a fait des propositions. Mais vous à moi, ce sont des propositions indécentes. J'ai été voir l'endroit où on voyait les loger. Il n'y a pas eu de préparation. Ça a été plus pour moi un coup de communication que réellement une anticipation pour pouvoir préparer une infrastructure où on aurait mis des lits pliants, on aurait préparé un accès à la douche. Vous l'avez dit, la gale, avant de la soigner, il faut d'abord que les gens puissent avoir un minimum d'hygiène, ce qui n'était pas le cas. Et donc je peux comprendre qu'il y a eu, que sur 50 migrants qui logent sur le pont, que onze qui ont accepté et d'ailleurs qui se sont ravisés le lendemain. Donc il y a une réalité ici, c'est que nous sommes une commune très solidaire et j'ai été vraiment positivement étonné par rapport au nombre d'habitants qui ont, dans ma famille, qui ont fait de la soupe, qui ont fait des sandwiches pour aller aider ces damnés de la terre. C'est une réalité, mais la Commune, et ici, je ne fais pas l'avocat du diable, ce n'est pas dans sa compétence, mais néanmoins elle peut mettre en place des dispositifs pour pouvoir soulager et mettre la pression sur le pouvoir fédéral qui aujourd'hui est absent de toute initiative voulant améliorer les conditions des migrants. Voilà ce que je voulais dire jusqu'à présent. Merci de votre écoute.

Mme la Présidente :

Madame Raiss.

Mme Raiss :

Merci, madame la présidente. Je tiens à remercier les auteurs de cette interpellation parce que c'est une situation qui nous interpelle tous et qui nous frappe en pleine gueule, j'aimerais dire, on ne peut pas regarder à côté de cette misère-là. Il suffit de passer par là pour se rendre compte que ces personnes-là, j'ai même honte de dire qu'ils logent sur le sol vu que ce n'est même pas vrai par sur des matelas. J'ai entendu ce n'est même pas vrai, ils sont sur le sol mouillé donc on a dû les fournir avec certaines associations que je remercie ce soir. Et vous même aussi. Et les voisins qui les ont munis de lits de camp pour pouvoir dormir sur un lit, on va dire sec. Mais néanmoins je vais rejoindre partiellement ce qu'a dit Monsieur El Khannouss sur le fait que d'une part la Commune ce n'est pas sa responsabilité, mais d'autre part c'est vrai qu'elle peut réagir. Et à ce niveau-là, je ne vous rejoins pas, M. El Khannouss, lorsque vous dites que nous n'avons pas réagi. La bourgmestre, elle va répondre tout de suite. Je lui donnerai son moment pour pouvoir clarifier très bien la situation du Sebrechts. Je crois qu'il y a encore plus que ça à dire que de simplifier la chose, comme il a été dit aujourd'hui. Mais la situation est problématique et qui dit problème dit cas d'urgence et dans l'urgence, on ne peut pas se permettre d'avoir des comportements de politique politicienne. Il faut des réponses claires et tout de suite. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci madame Raiss.

Monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci Madame la Bourgmestre. Merci, en tout cas à vous d'être mobilisés pour l'interpellation citoyenne. Depuis quelques temps, la crise de l'accueil s'est transformée en crise humanitaire. Des centaines de personnes dorment dans la rue de la capitale ou dans des squats insalubres, en raison d'un engorgement du réseau d'accueil pour demandeurs d'asile. Cette crise de l'accueil, environ 3.000 personnes

qui n'ont pas obtenu de d'aide matérielle a débouché sur une crise humanitaire. On estime que ces 3.000 personnes sont dans une situation de précarité grave et actuellement se transforment en crise politique, vu la fin de non-recevoir que les écologistes reçoivent depuis des mois. L'Etat belge a été condamné. Vous aviez dit tout à l'heure 6.000, mais plus de 7.000 fois par le Tribunal du travail de Bruxelles et les décisions de la Cour européenne, 500 à ce jour des droits de l'homme obligeant la Belgique à reloger, pleuvent ces dernières semaines. Les écologistes se battent à tous les niveaux du pouvoir et notamment au fédéral, pour que les mesures structurelles soient mises en place urgemment. Mais l'ampleur du problème implique une collaboration de l'ensemble des niveaux de pouvoirs. Une des solutions pour sortir de la crise est une meilleure répartition territoriale de l'accueil d'urgence et la dynamisation de places dans des initiatives locales d'accueil. A ce titre, merci Madame la Bourgmestre d'avoir pris part à l'accueil de certains migrants. Historiquement, Molenbeek a toujours été commune, ouverte et accueillante. Rappelez-vous, il y a quelques années, quand la Voix des Sans papiers occupait temporairement un bâtiment vide dans cette même rue Vandenboogaerde, avec l'aide des soutiens actifs de la Commune et de l'échevin de Logement à l'époque, Monsieur Majoros, et l'échevin de Cohésion sociale, madame Turine. Molenbeek a même été déclarée commune hospitalière en 2017 - 2018. Pour nous, les écologistes, le local peut être une réponse structurelle à l'asile et l'accueil. D'ailleurs, comme vous disiez, les ILA, les initiatives locales d'accueil constituent une vraie réponse à cette crise. Autrefois, le réseau d'accueil fédéral s'appuyait à 40 % sur des places en ILA, permettant une répartition locale et solidaire de ces exilés. Aujourd'hui, ce chiffre est tombé à 17 %, notamment en raison d'un manque de dialogue ces dernières années entre le Fedasil et le gouvernement, mais également en raison des réalités financières et du manque de personnel dans les communes. Madame la Bourgmestre, continuons dans la tradition de Molenbeek, commune hospitalière, et continuons à chercher dans notre commune des centres collectifs potentiels pour les proposer à Fedasil, en travaillant main dans la main avec le secteur associatif, les collectivités locales et avec les différents services. Merci pour votre accueil.

Mme la Présidente :

Merci.

Monsieur De Block.

M. De Block :

Merci pour l'interpellation. Merci pour les témoignages concrets du terrain. Je pense que beaucoup de Molenbeekois et ça s'est montré dans les faits, ont été touchés par cette affaire, par la situation des gens et heureusement ont apporté leur coup de main, aidant avec parfois la nourriture, les moyens pour pouvoir dormir correctement au sec, au chaud. Et je pense que ce sont un peu les héros de cette affaire et malheureusement les autorités bougent et en fait trop tard et sous la pression de citoyens qui s'organisent et qui réclament et qui doivent presque organiser une conférence de presse avec action pour que finalement on bouge. C'est clair que le fédéral a une responsabilité lourde. Il n'y a pas une crise des réfugiés, il y a une crise d'accueil. Les places d'accueil sont en fait réduites dans la réalité, on organise les files d'attente et on organise que les gens qui fuient la guerre, les situations difficiles dans leur pays se retrouvent ici dans la misère. Alors les gens se retrouvent en situation un peu les jouets des intérêts politiques. Et ça je regrette. Je vois qu'en face, à un moment donné, ils ont même la police de Bruxelles Ville a nettoyé les tentes, toutes les petites choses qui restaient ont été en fait évacuées, jetées dans la poubelle et puis on se jouait un peu ping pong d'un côté à l'autre du canal au lieu de se concerter et aider et

se renforcer. Et finalement je me dis pourquoi la Commune ou les communes n'ont pas accepté la main tendue des citoyens qui se sont présentés ici il y a quelques temps et qui ont dit on voit la catastrophe arriver, on voit la crise et l'hiver arriver. Pourquoi on n'organise pas ce conseil de concertation, cette coordination de crise pour en fait résoudre et mobiliser tous les moyens? Les gens, vous ont, ils vous ont préparé et proposé une solution. On a dit on fait déjà tout. Merci beaucoup. Alors qu'en fait, cette situation s'est reproduite encore et je pense que la commune doit prendre ses responsabilités. Alors deux choses très concrètement encore, je regrette qu'on joue un peu sur les sentiments, les paniques, la peur avec Sebrechts et qu'en fait les réfugiés sont en fait les victimes de ce jeu. Les cartes orange, en fait votre déclaration dans la presse est illégale. Vous dites les cartes orange seront données aux gens qui peuvent prouver une promesse d'emploi. C'est illégal, c'est illégal et vous devez vraiment réfuter ou retirer ces paroles. Et finalement, je pense que ce qui est vraiment important dans les semaines à venir, dans les jours à venir, est-ce que vous ne pouvez pas travailler en collaboration avec les associations du terrain? Si on l'avait fait dès le départ, je suis sûr qu'on aurait pu organiser un accueil digne. Les 50 personnes avec une confiance dans les associations sur le terrain auraient pu accepter si on avait pu organiser aussi en même temps une façon de donner à manger, de faire à manger et d'organiser des conditions d'accueil correctes.

Mme la Présidente :

Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, Madame la Présidente. Je tenais à vous remercier. Je tenais à remercier Madame et tous ceux que ça touche, le phénomène de cette crise de la migration est sans conteste une crise humanitaire qui n'est plus à nos portes mais qui est entrée. Et par conséquent, il faut faire avec. Et pour cela, il faut trouver des solutions. Quand on voit une vague et je rejoins mon collègue ici présent, quand on voit une vague de loin, on veille à faire en sorte de mettre tout en œuvre pour éviter qu'elle nous ensevelisse. Et là, en l'occurrence, on l'a vu la vague, on le savait tous et j'ai une nette impression qui me paraît de plus en plus claire, c'est cette volonté du fédéral de tout remettre sur le dos des communes, c'est cette volonté du fédéral de ne pas respecter ses responsabilités. C'est cette volonté du fédéral de vouloir mettre d'une certaine manière la poussière sous le tapis jusqu'au moment où quelqu'un trébuche. Alors là, aujourd'hui, nous avons la possibilité de constater et en définitive de ne pas forcément agir ou soit de réagir et d'avancer des propositions. Car se lancer la balle en définitif, je pense que les citoyens et surtout les personnes qui sont dans la détresse et qui ont réellement besoin de solutions s'en moquent pas mal. Par conséquent, je souhaiterais effectivement qu'il y ait un canal, des canaux plutôt entre les services de terrain. Et je pense que ça a été extrêmement compliqué, le dialogue de sourds entre la bourgmestre et le secrétaire d'Etat d'abord, et puis ensuite la secrétaire d'Etat. C'étaient des personnes qui n'avaient pas le dialogue et cette volonté, entre guillemets, de pouvoir créer des ponts. Ils avaient une volonté de pouvoir tout fermer d'une certaine manière et rejeter la faute sur les pouvoirs locaux qui en définitif, en réalité, n'ont pas la compétence requise. Donc je tiens quand même à le souligner parce que ce serait faire un mauvais procès, que ce soit à la bourgmestre ou au collège. Néanmoins, aujourd'hui, nous pouvons agir et créer ces canaux avec effectivement tous ceux qui souhaitent participer à l'aide de ces migrants. Et par conséquent, que ce soit les associations ou que ce soit les citoyens. Je pense qu'il est fondamental de pouvoir continuer le dialogue et permettre de trouver des solutions avec ceux qui souhaitent avoir des solutions plutôt que discuter avec le fédéral qui se bouche les oreilles et de temps en temps se moque d'une problématique aussi

importante. Donc faisons ce que nous pouvons faire, nous, comme commune hospitalière, et veillons à faire en sorte de montrer l'exemple une nouvelle fois, bien que c'est extrêmement compliqué et que les moyens nous manquent. Donc par conséquent, je tiens quand même à saluer le boulot qui a été fait dans cette commune, parce que c'est facile de jeter tout le temps la pierre sous prétexte que voilà. Mais je tiens quand même à souligner le boulot et la volonté, entre guillemets, d'avancer face à des personnes, face à des personnes qui ont extrêmement difficile.

Mme la Présidente :

Merci.

Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci, madame la Présidente. Bien. Que dire de plus? Bon. C'est terrible ce que vous avez expliqué et ça nous ramène à notre humanité et à l'essentiel. Maintenant, il faut bien se dire qu'on s'est cru pendant des années sur une île et on voyait bien que le monde était en train de bouger. On se disait, nous, on est bien, pour le moment, on est bien et puis bon, ben on a ramassé la misère du monde sur le nez. Il y en avait qui étaient conscients, beaucoup n'en étaient pas conscients. Et maintenant il faut, il faut gérer ça dans l'urgence. Ce n'est pas facile. D'autant plus dans une commune qui a pratiquement 25 % d'enfants par exemple, qui n'ont qui ne mangent pas à leur faim. On le sait qu'il y a une pauvreté énorme. Et donc ces mouvements citoyens sont extraordinaires. Et merci de venir, merci de nous rappeler à cette humanité. Et je suis d'accord avec Monsieur Ben Salah, il va falloir essayer de trouver, de canaliser. Je vais laisser la parole évidemment à la présidente pour donner des éléments, mais je voulais vous dire que je suis bouleversée de vous avoir entendu. Merci !

Mme la Présidente :

Merci. Merci Madame. Merci aussi à vos collègues et aux citoyens qui vous ont amenés ce soir ici. C'est moi, au nom du collège, qui vais vous apporter un éclairage le plus précis et le plus transparent possible sur ce que nous avons fait par rapport à la situation des demandeurs d'asile qui campent devant le Petit Château et singulièrement sur des rives, la rive molenbeekoise du pont entre la Ville de Bruxelles et Molenbeek. Avant d'aborder cette partie-là de ma réponse, je voudrais quand même répondre à certains qui mettent en doute notre engagement et la mise en œuvre de notre engagement, Molenbeek, commune hospitalière. Tant de part ses habitants et votre présence est un élément. Mais il y a eu ô combien d'autres habitants qui sont venus en aide que par la manière dont la Commune a géré elle-même les différentes situations. Nous sommes vraiment une commune hospitalière, une commune solidaire. Et moi j'ai l'habitude de dire comme Molenbeek, c'est la commune de la solidarité. Ce n'est pas qu'un slogan, c'est vrai, c'est la commune de la solidarité. Notre commune, elle est à la pointe. Et au niveau des services communaux, ça se manifeste notamment par le fait qu'on a créé depuis le début de la législature d'une part, un service sans-abrisme et on a un très gros travail pour accompagner les sans-abris sur notre territoire et d'autre part, un nouveau dispositif qui n'existait pas, qui s'est affiné au cours du temps et qui nous permet d'accompagner, d'accueillir, d'encadrer des occupations temporaires de manière sécurisée et sécurisante pour un très grand nombre de personnes sur le territoire. Dans mon cabinet, il y a un conseiller qui ne s'occupe quasiment que de ça. C'est un travail considérable. C'est un travail de long court qu'on a commencé depuis le début de cette législature et pour lequel il peut

compter sur le service de la médiation, et singulièrement madame Philippart qui le soutient et qui l'accompagne. On a également bataillé et obtenu auprès du gouvernement régional à plusieurs reprises, d'avoir du soutien financier et du soutien en moyens humains pour pouvoir accompagner ces occupations. Alors, ça veut dire qu'on est dans la recherche constante, dynamique, de solutions et ça veut dire qu'on accompagne aussi bien des squats de Roms que des squats de transmigrants, que des squats de sans-papiers classiques et que désormais aussi des demandeurs d'asile qui sont dans la file logique article 26 et cetera, en attente des procédures Fedasil, Office des étrangers ou Petit Château. À l'heure où je vous parle, cette manière de travailler, elle permet à plus de 420 personnes, plus de 420 personnes, de vivre dans des occupations précaires sur le territoire, qui ne sont pas des occupations de type squat classique, mais qui sont des occupations avec des conventions avec les services communaux autour, avec de la sécurité, avec de la médiation vis-à-vis des habitants. Et donc ces personnes, on n'en entend pas parler, on ne les voit pas et tout se passe bien, mais on les aide et ailleurs ce sont des personnes qui sont chassées, qui n'ont pas leur place et qui ne vivent pas en sécurité. Chez nous, ils vivent en sécurité. Alors quand on avait en plus l'occupation de la KBC sur le territoire, en fait au même moment, on avait 700 personnes en encadrement précaire, en occupation temporaire, encadrées par la commune sur le territoire. Donc notre commune est hospitalière, mais vraiment, je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup d'autres qui sachent faire ce qu'on fait là. On l'a fait en fait, proportionnellement à notre taille de territoire, on a beaucoup, beaucoup plus de ce type de dynamique et des dynamiques qui sont bien meilleures puisqu'il y a la sécurité, il y a la médiation, il y a des moyens qui sont mis à disposition. Et je veux aussi remercier le CPAS qui est derrière nous et qui nous a aidés à maintes reprises, que ce soit au niveau de l'accompagnement social mais aussi du paiement des factures énergétiques, de l'accompagnement médical. Je veux remercier madame Bastin qui est là et ses services pour ça. Donc tout ça, on le fait. Alors, notre commune, elle est solidaire parce qu'en fait, une série de nos familles et de nos citoyens sont solidaires du malheur des autres parce qu'ils sont aussi passés par des phases difficiles et connaissent le malheur. Ils savent ce que c'est et donc la solidarité s'exerce d'autant plus. Et puis d'autre part, il y a aussi une attractivité, il ne faut pas le nier, et on ne le rejette pas, on l'assume du fait qu'on a une politique qui est une politique ouverte. On a évité les expulsions, on n'a pas utilisé la répression et la violence et donc les occupations, chez nous, les collectifs savent qu'ils vont avoir un interlocuteur fiable et qu'ils vont pouvoir travailler à quelque chose qui est solide et qui va mettre parfois plusieurs années à l'abri les personnes. Donc, on a aussi pour cette raison-là, en fait, davantage d'occupations qui se passent bien et qui sont relativement stabilisées sur notre territoire. Mais tout ça, évidemment, ça a un poids, c'est quelque chose qui doit sans cesse être accompagné. Et ici nous avons des policiers. Je les remercie, qui nous accompagnent ce soir. Eux aussi, à plein de moments, doivent être mobilisés pour nous aider. On a parlé du service des étrangers pour les cartes, on nous a accusé de faire un tri, etc. On ne sait pas gérer l'afflux de 600 nouvelles personnes que veut nous imposer Fedasil dont le centre Sebrechts. En fait, si ces nouvelles personnes du jour au lendemain pour nos services, c'est juste impossible, que ce soit pour la police, pour les services d'urgence, pour les services du CPAS, pour le service des Etrangers. C'est impossible. C'est ça qu'on a dit depuis le début. Et donc on n'a jamais changé un iota de ce qu'on a dit. On a dit au fédéral et ce n'est pas le seul dossier. On a dit au fédéral, non, Molenbeek ne peut pas prendre ça sur ses épaules en plus de ce qu'on a déjà. Donc, puisqu'on a déjà un centre Fedasil, en fait, on en a déjà, on a tendance à l'oublier et à l'évacuer. On a aussi un centre géré par Fedasil sur notre territoire, avenue Jean Dubrucq, qui encadre une centaine de personnes et donc un deuxième à 600 places, effectivement, là, on commence à être, en plus de tout ce qu'on fait déjà, aux limites de ce qu'on peut porter. Voilà. Et je veux encore signaler autre chose dans le mal que nous fait le fédéral en niant nos caractéristiques de commune la plus pauvre, de commune la plus dense à l'exception

de Saint-Josse, mais Saint-Josse, c'est un territoire tout petit, tout à fait particulier, qui a d'autres finances. Donc en fait, c'est nous le plus gros CPAS de la commune la plus pauvre. C'est nous où en fait, et on est en grande difficulté, donc on se bat tous les jours et je veux remercier toutes les équipes qui le font. On se bat tous les jours pour garder de la dignité, pour garder l'hospitalité, mais dans la mesure de nos moyens. Et je veux et ce n'est pas, je ne vais pas faire ça tous les soirs, tous les jours, mais je veux remercier aussi le MR, parce que vous savez que le fédéral voulait aussi nous installer une prison en plus sur notre territoire. Ça, on a dit non et on a pu être entendus. Et grâce aux relais politiques qu'on a eus au niveau du gouvernement fédéral. Donc, le fédéral méconnaît notre situation particulière et veut nous imposer des charges qu'on ne peut pas en fait supporter. Donc ça, c'est la situation réelle. Alors maintenant, concrètement, qu'on a tout ça de nouveau à l'esprit, je vais revenir sur la cinquantaine de demandeurs d'asile, et ce sont quasiment tous des gens qui viennent d'Afghanistan. Afghanistan, pour rappel, un pays dans lequel on ne peut pas renvoyer les gens, donc une aberration totale que de ne pas leur faire des procédures accélérées, voire pas de procédures du tout en réalité, une aberration totale ! Et ces gens sont en attente depuis quatre, cinq, six mois. Et donc, je vais quand-même vous expliquer ce qui s'est passé quand j'ai été les voir mardi passé, je leur ai parlé avec un traducteur qui connaît une des langues qui est véhiculaire pour ce groupe. C'est un dialogue sérieux qu'on a eu, un dialogue d'une heure et demie, qu'on a eu. Donc moi je suis désolée, certains d'entre vous ont dit du blabla. En fait, ces gens, ils ne veulent pas du tout en fait, un hall des sports, une église ou un hébergement, ce n'est pas ça qu'ils veulent. Et ils sont complètement logiques et cohérents. Et j'essayais de les convaincre. Ils faisaient moins 6 degrés. Je leur ai dit, mais vous risquez de mourir, venez, on vous met à l'abri, vous retournerez sur le pont. Vous avez ma parole que vous pouvez retourner sur le pont après. Ça ne les intéressait pas et ils étaient complètement lucides, complètement cohérents, en pleine possession de leurs moyens. Ça ne les intéressait pas pourquoi? Parce que ce qu'ils veulent, ce sont des papiers. Ce qu'ils veulent, c'est pouvoir rester. Ce qu'ils veulent, c'est de la dignité pour leur situation. Ils viennent d'Afghanistan, ils savent qu'ils ne pourront pas être renvoyés. Et donc ils disent, ne vous foutez pas de nous. Nous, on n'a pas besoin d'un logement, on a besoin d'être accueillis ici. Donc moi, j'aime beaucoup, tout le monde qui dit oui, il faudrait plutôt une proposition plus décente. Et votre proposition n'était pas bonne. Ils ont refusé toutes les propositions, ce n'est pas ça qu'ils veulent. Les onze qui sont venus, ils sont venus parce qu'ils avaient plus froid que les autres, parce qu'ils avaient plus peur pour leur santé, parce qu'ils n'étaient plus malades. On les a soignés, on les a soignés. Donc ce qu'on a fait, on les a emmenés chez le médecin, on les a vaccinés, on leur a donné les repas, les médicaments, ils vont bien, ils vont mieux. Mais ne croyez pas un instant que si demain on trouve des logements pour toutes ces personnes, ils vont facilement quitter le pont. Ce n'est pas ça. Je veux dire, ce sont des citoyens, ce sont des hommes et des femmes. Des hommes principalement, là, à cet endroit-là, qui sont en pleine possession de leurs moyens, qui ont réfléchi, qui savent ce qu'ils veulent et ce qu'ils veulent, ce n'est pas un toit. Je suis vraiment désolée. Donc là, à un moment donné, allez dire que la proposition qu'on leur a faite n'est pas la bonne parce qu'elle est trop loin, parce qu'elle n'est pas assez ceci, pas assez cela. Non, pas du tout. Nous, on a fait une proposition qui est tout à fait décente. On la refait chaque jour depuis. Nos équipes sont chaque jour sur le pont depuis pour dire si vous avez trop froid, si vous avez trop faim, si vous avez trop ceci, trop cela, venez avec nous et on va vous soigner, on va vous emmener chez le médecin, etc. On le propose tous les jours, 1 à 2 fois par jour en fonction des disponibilités de nos équipes, mais ce n'est pas ça. Et donc vous me demandez de continuer à mettre la pression sur le gouvernement pour l'accueil et ça, vous pouvez compter sur moi, ça va continuer. Moi, je vais la harceler, cette secrétaire d'État. Elle est en dessous de tout, elle est en dessous de tout ! D'aller mentir dans la presse en disant qu'on est racistes, alors qu'elle était dans le bureau de Sami Mahdi, quand je

lui ai dit deux fois non, quand elle a eu la délibération qu'on disait non et qu'excusez-moi, il y a un des conseillers qui s'est un petit peu égaré, ça peut lui arriver, ce n'est pas grave, on n'a jamais dit oui aux Ukrainiens et certainement pas avant la guerre en Ukraine. Non, on a eu une politique du fait accompli où, tout d'un coup, alors que la guerre venait d'éclater, que tout le monde était en train de dire la guerre, la guerre, la guerre, oh malheurs. Ils sont là. On les met à Molenbeek où on a déjà dit deux fois, trois fois non, c'est à dire deux fois oralement, moi, et une troisième fois par écrit. Le collège tout entier. 600 personnes en plus. On ne sait pas, on ne peut pas. Ce n'est pas parce qu'on ne veut pas, ce n'est pas parce qu'on ne les aime pas, ce n'est pas parce que leur nature ne nous plaît pas. On ne peut pas, on est comme ça. C'est on sait, c'est tendu, mais enfin, ça va lâcher à un moment donné. Et donc, évidemment, cette situation, elle n'est pas terminée. Cette situation, elle n'est pas terminée. On va voir jusqu'où on pourra aller et comment on va pouvoir faire. Mais ma parole publique, elle est complètement claire vis à vis de Fedasil, la prise en charge des gens qui viennent d'Afghanistan, elle devrait trouver une logique particulière de traitement. Ça devrait être une priorité. C'est une zone qu'on peut considérer comme en guerre. C'est une zone où l'international nous refuse de renvoyer les gens. Il n'y a aucune raison que ces gens attendent quatre, cinq ou six mois sur un pont. C'est insupportable. Mais ça n'a rien à voir avec la commune de Molenbeek. Nous, on ne sait pas répondre à la demande de ces personnes. Et moi, je vous avoue que quand j'ai été sur le pont et que j'ai été leur offrir un abri de nuit, un abri décent avec des douches avec un encadrement, je ne m'attendais pas à ce qu'on me dise non. Je n'ai jamais pensé qu'on allait me dire non. Et oui, peut être non, pour 5 sur 50 qui auraient été un peu des énergumènes. Mais ce n'est pas ça. Ils savent très bien ce qu'ils veulent. Et je pense qu'ils ont raison. Humblement, je pense qu'ils ont raison. Il y a quelque chose qui est fou dans un Etat fédéral qui n'arrive pas à se mettre d'accord parce qu'on a peur d'un appel d'air pour accueillir les Afghans. Et il y a aussi, il ne faut pas le nier, les Burundais, les Syriens qui sont dans des situations dramatiques qu'on ne pourra pas renvoyer. Et donc oui, on est otages de la situation politique en Flandre, où la scène politique vire à l'extrême vers la droite et où on ne peut plus faire un mouvement qui est favorable à un réfugié sans craindre de perdre la prochaine élection. C'est un drame, c'est un drame. C'est la précipitation de cette scène politique vers l'extrême droite. C'est comme ça qu'ils vont l'obtenir. Parce qu'évidemment, à force de ne parler que de ça et de ne plus avoir une place pour la générosité et de ne plus avoir une place pour le dialogue, de ne plus avoir une place pour la compréhension de la misère et de l'empathie vis à vis de ces situations, on laisse toute la place à l'extrême droite, on laisse toute la place à ces discours-là, à ces discours odieux et ce n'est pas nous qui les portons ici, loin de là, vraiment loin de là. Voilà.

Alors je veux juste clôturer en vous disant que l'histoire n'est pas terminée, et donc nous allons continuer à nous battre et nous allons continuer à nous battre avec les lignes qui sont les nôtres ici avec ce collège. Moi, je l'ai derrière moi, je le sais et ça me, heureusement que j'ai le collège derrière moi. Nous allons continuer à nous battre pour deux choses. La première, la dignité humaine. La deuxième, très simplement Molenbeek, que cette commune reste vivable, que cette commune reste la tête hors de l'eau. Parce qu'on va parler de finances tout à l'heure. Que cette commune reste la tête hors de l'eau, qu'on puisse encore demain y avoir des fonctionnaires communaux zélés comme ils le sont aujourd'hui, des policiers zélés comme ils le sont aujourd'hui, qui sont en forme et qui peuvent nous servir et qui peuvent amener le minimum qui est attendu des services publics sur ce territoire. Donc dignité humaine. Molenbeek, ça ce sont les lignes et on va continuer, on va continuer. Voilà à vous madame.

Mme l'interpellante :

Merci madame la Bourgmestre. Alors je vais rebondir sur ce que vous avez dit à la fin. Donc, Dignité et Molenbeek. Le mot dignité, je trouve ça très important ce que vous venez de dire. Mais je veux quand même ajouter qu'il y a aussi sécurité. Et si une personne, tout ce groupe met déjà une première fois sa vie en danger, déjà au pays natal, mais alors tout ce trajet pour arriver en Belgique, leur sécurité à plusieurs reprises est déjà compromise. Et puis maintenant, s'ils veulent toujours rester dans leurs tentes, ils remettent pour une troisième fois leur sécurité de vie en danger. Alors il y a quelque chose, ils disent non, mais qu'est-ce qu'il y a derrière ce non? Pourquoi on dit non? Pourquoi on met sa vie en danger encore une troisième fois? Je pense que là-aussi, comme commune, on doit aller au-delà et vraiment mettre de la pression au niveau fédéral, gouvernemental, au gouvernement. On ne fait pas ça comme ça. Mettre ça, sa vie en insécurité, je pense que nous, si on attend le bus quinze minutes quand il fait moins 5 degrés, on est déjà en train de grogner, mais on a une perspective, une perspective de rentrer et on peut peut-être rester même 1 h dans le froid. Mais eux n'ont pas de perspective, ça doit juste être horrible. Et tout en sachant qu'il y a peut-être un risque de perdre leur vie. Donc ça dignité mais aussi sécurité, c'est quand même aussi un mot clé.

Alors la deuxième chose, maintenir Molenbeek vivable. Tout à fait, parce qu'on aime tous Molenbeek. Je pense qu'il n'y a aucun doute de ça. Mais il y a une force qu'on a ici à Molenbeek et on l'a montré à plusieurs reprises, c'est cette solidarité vivable, mais via la solidarité qui existe. Et ça peut vraiment donner une dynamique. C'est une opportunité, je pense pour la commune de rebondir sur cette solidarité qui est là maintenant. J'ai encore parlé il y a quelques heures avec une voisine qui ne pouvait pas être ici malheureusement, mais qui disait, avec notre voisinage autour du Chien vert, donc au canal, on est vraiment prêts toutes les semaines de faire quelque chose jusqu'au printemps. Mais on n'a pas cette force, on n'a pas la force, mais on a cette volonté. Et c'est là que la commune devrait tendre la main au voisinage. Je ne sais pas à faire une grande fête, ça peut être chouette donc, et ça rend vivable aussi par des choses chouettes et dynamiques, enthousiasmantes. Et oui, je suis sûr qu'il y aura beaucoup de citoyens qui voudront vraiment prendre leur rôle de citoyens en main et voilà, collaborer.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Je vois que j'ai oublié de passer la parole à madame Ouberri. Madame Ouberri, allez-y parce que de toute façon, sur la sécurité, je veux encore aussi répondre.

Mme l'échevine Ouberri :

Merci beaucoup, madame la Présidente. Donc, je me joins à mes collègues pour vous remercier, madame, pour cette interpellation, parce que ça va nous permettre de vous dire, et vous l'avez compris, que nous ne sommes pas restés insensibles face à cette situation dramatique. Nous avons tout de suite activé le secteur associatif et donc cette solidarité associative sur Molenbeek et qui a répondu positivement et je les remercie infiniment d'avoir réagi au quart de tour. Et nous avons également mis en place un plan grand froid où nous avons pris les contacts avec toutes les associations, soit d'aller se poser un peu, se reposer, se réchauffer, boire un café, une autre association qui propose de la soupe, quelqu'un d'autre qui propose un repas. Et nous avons eu en fait plein plein plein d'habitants qui nous appellent. J'ai moi-même été encore chercher chez la famille Assoufi que je remercie infiniment, qui habite le maritime et que chaque jour une sœur prépare un repas et m'appelle pour

aller distribuer aux personnes en grande précarité par ce froid. Mais je voudrais proposer, plutôt lancer un appel parce que pour ceux qui s'en souviennent, nous avons mis en place, nous avons mis en place la coordination alimentaire et je voudrais vraiment lancer cet appel parce que ce que nous constatons, c'est que parfois les gens de bonne volonté, de très, très bonne volonté, pensent qu'il faut juste arriver déposer le paquet pour donner à manger et partir. Or, il y a tout un travail de proximité à faire. Il ne s'agit pas simplement de donner un sandwich et de partir, mais un dialogue et une petite discussion avant de donner à manger. Là où je veux en venir, c'est que à l'Action sociale, là on a mis en place la coordination alimentaire. Vous pouvez, j'appelle tout le monde, que ce soit les habitants, les associations qui veulent nous aider, aider plutôt les réfugiés sur le pont, c'est de passer par l'Action sociale pour qu'on puisse se coordonner. Parce que vous l'avez dit vous-même et on est plusieurs à avoir été sur le terrain et à constater cela, de trouver trop de nourriture. Mais les gens, ils ne vont pas manger tout ce qu'on leur donne le même jour, cinq repas, c'est impossible à la même heure. Et donc on trouve autour d'eux du pain qui traîne, des ravers de nourriture, des choses comme ça. Or, si on se coordonne via l'Action sociale, on pourra chaque fois appeler un partenaire qui pourra s'occuper de distribuer les repas, éviter ainsi les gaspillages. Et si on a un surplus, ma foi, il y a plein de monde sur tout le territoire de Molenbeek pour pouvoir aller distribuer à ceux qui peut-être ne sont pas sur le pont mais qui ne reçoivent pas. Et donc notre numéro, s'il vous plaît, appelez-nous, les habitants, les associations partenaires, les personnes qui viennent de découvrir la situation. Vous voulez nous aider? Aidez ces réfugiés sur le pont. Un seul numéro, celui de la plateforme Coordination alimentaire au 02/412.36.81 et mes services se feront un plaisir de récolter la demande et de la dispatcher au bon moment au bon endroit. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Moi je voulais juste ajouter par rapport à la dignité et la sécurité, très simplement qu'en tant que bourgmestre, c'est un équilibre vraiment très compliqué en fait. Parce qu'il y a déjà des bourgmestres dans ce pays qui ont réquisitionné les forces de police pour emmener les personnes de force à l'abri. Et c'est un choix politique très fort en réalité. Donc ici, on avait préparé un arrêté de ce type. Après ma rencontre avec ces personnes, j'ai compris de quelle nature était leur combat, la manière dont ils s'organisaient, dont ils voyaient les choses. Et aussi j'ai pu voir les conditions dans lesquelles ils vivaient et donc effectivement considérer que probablement ils n'étaient pas suffisamment en insécurité que pour que j'aie au-delà du respect de leur dignité en les obligeant à partir. Et c'est un choix que j'ai fait en toute connaissance de cause, en pesant vraiment l'équilibre entre la dignité et la sécurité. J'ai considéré que, à ce stade, leur sécurité n'était pas suffisamment faible, ils n'étaient pas suffisamment en danger que pour que j'aie autant entraver en fait leur dignité, leur liberté et leur le choix de leurs moyens d'action en tant que citoyen responsable. Et donc voilà, c'est un choix très difficile qui m'est revenu, là, pour le coup, à moi toute seule, et que j'ai fait moi toute seule avec mon examen de conscience et ma façon de voir les choses. Et ben voilà, Dieu merci, je ne me suis pas trompée ici dans le sens où ils vont toujours tous bien aujourd'hui, malgré cette vague de froid très lourde, très longue, mais aussi parce qu'on a mis autour tout un encadrement, je vous dis, nos équipes, elles vont deux fois par jour sur le pont, presque tous les jours, au moins une fois par jour. Il y a un dialogue qui se fait avec eux. On essaye de repérer ceux qui sont malades, ceux qui sont plus faibles et de les mettre à l'abri. Donc il y a un travail qui est fait, ce n'est pas uniquement les laisser comme ça, hop voilà, c'est bon, hop, on a fini, on leur a proposé, on part. C'est un travail au long cours justement pour avoir la meilleure sécurité et le respect de la dignité. Vous pouvez clôturer, c'est à vous de clôturer en fait.

Mme l'interpellante :

Je vais clôturer. Mais je suis aussi très contente d'entendre qu'il y a quand même une certaine coordination qui se fait parce que c'est là qu'on bloque un peu. On a besoin d'une coordination. Il y a cette volonté qui doit être vraiment liée et organisée, mais est-ce qu'on ne voit pas aussi, la Commune ne devrait pas faire en sorte que tout le monde soit au courant de ça? Parce que là, maintenant, tout le monde est au courant qui est ici présent et je vais absolument le transmettre aux groupes du voisinage et aux autres qui veulent aider. Mais est-ce que ce n'est pas quelque chose qui doit être encore à plus grande échelle?

Mme la Présidente :

Oui, on va le faire, on va informer plus par rapport à ça.

Mme l'interpellante :

Oui, et aussi dire ce que vous faites, madame la bourgmestre, parce que c'est comme ça qu'on peut collaborer. Si, s'il y a des choses qu'on ignore, ce n'est pas le but qu'il y a qu'ici, c'est contre vous ou, il faut collaborer. Et si on n'est pas au courant de ce qui se passe déjà, comment on peut discuter de façon correcte ou trouver des lacunes ensemble ou qu'on peut faire mieux, et notamment moi j'y tiens vraiment que des fêtes de solidarité, ça peut apporter une dynamique et une force dans cette commune. Donc aller, c'est bien qu'il y a déjà un numéro. Mais faire la fête, c'est toujours bien.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup Madame. Voilà. Merci. Merci à vous. Merci. Bon retour ce soir. Merci.

Alors chers conseillers, alors tout d'abord, avant de passer la parole aux uns et aux autres, je voudrais qu'on vérifie qu'on a le quorum pour poursuivre nos travaux, madame la secrétaire faisant fonction, s'il vous plaît ?

Mme la Secrétaire f.f. :

Oui, maintenant, nous avons le quorum.

Mme la Présidente :

Très bien, merci.

Alors, je vous propose qu'on continue nos travaux. Monsieur El Khannouss, une remarque? Allez-y.

M. El Khannouss :

Merci, madame la Présidente. Je vous signale que vous n'avez pas le quorum. Le quorum doit être assuré par la majorité. Et je sais encore compter. Il s'avère que vous n'avez pas le quorum. Et nous, en tant que membres de l'opposition, nous allons quitter. Vous êtes incapables. Ça fait la troisième ou la quatrième fois qu'à cause du fait que vous ne savez pas assumer le quorum, nous devons suspendre ce conseil communal. C'est un véritable désastre en termes de gestion et de gouvernance. C'est le fruit de votre politique de gestion qui, comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, laisse

à désirer. Je vous ai invité à démissionner de votre fonction de présidente du conseil communal. Vous vous entêtez à rester. Vous êtes aux commandes d'un espèce de Titanic qui est en train de prendre l'eau, qui coule. Vous êtes déjà au fond de l'océan sur le plan financier, sur le plan de la bonne gouvernance. Et vous continuez. Vous avez non plus des œillères, mais carrément un bandeau sombre sur les yeux. Et vous ne voulez pas comprendre que vous êtes à deux ans des élections et que ce sont les Molenbeekois qui malheureusement, une fois de plus et on l'a vu avec cette tentative d'augmentation du PRI aujourd'hui, qui vont payer votre mauvaise gestion. Le nombre d'interpellations aujourd'hui démontre ô combien l'heure est grave, et visiblement vous ne voulez pas prendre conscience de la gravité de la situation.

Laissez-moi terminer. Je vous demande de ne pas m'interrompre.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, vous êtes dans le cadre, en fait, de ce qu'on pourrait qualifier d'une motion d'ordre. Vous n'êtes pas dans une intervention à la Fidel Castro.

M. El Khannouss :

Non, Fidel Castro, c'est vous. Même, c'est encore pire que ça. On dirait une dirigeante de la Corée du Nord, la manière dont vous gérez ce conseil communal. Donc voilà, je voulais simplement vous dire que vous n'avez plus le quorum et donc pour la Xième fois ces derniers mois, malheureusement, le conseil communal doit être interrompu. Merci de votre écoute.

Mme la Présidente :

Alors tout d'abord, je pense que c'est la troisième fois. Je pense que c'est très dommageable effectivement, mais j'ai bien noté, je l'ai lu dans la presse récemment qu'actuellement dans à peu près toutes les entreprises, on a entre 10 et 25 % d'absents parce qu'il y a énormément de malades. Et donc j'ai fait la liste des malades au début du conseil et je regretterai personnellement qu'une partie de l'opposition ou toute l'opposition ne veuille pas voter par exemple, la modification budgétaire du CPAS, ne veuille pas voter pour un certain nombre des points du personnel, ne veuille pas voter pour aller chercher toute une série de subsides en Région, ne veulent pas voter pour la LISA, l'installation d'une nouvelle antenne de quartier dans le quartier Ribeaucourt, alors même que vous êtes toujours sur notre dos pour dire toujours sur notre dos, Monsieur El Khannouss, s'il vous plaît, je pense que je suis en train de parler et donc ici vous intervenez de nouveau pour faire du grabuge et pas pour améliorer la situation et la vie des Molenbeekois. Moi je parle de projets qui vont améliorer la vie des Molenbeekois si on les vote. Vous, vous ne parlez pas de ça, vous parlez de petits jeux politiques, d'anathèmes, d'insultes et vous n'êtes pas un responsable politique. En réalité, votre mandat consiste à m'insulter. Ça, c'est votre mandat politique et ça sera votre bilan. Votre bilan, ce sera de m'avoir beaucoup insultée. Ça c'est vrai, c'est certain.

Ecoutez, vous voulez partir, je vous en prie, la porte est là. Allez-y. Voilà, Je vous remercie.

Alors, chers collègues, combien sommes-nous en présence aujourd'hui? Maintenant, à ce stade, 19, vous avez encore monsieur Sumlu avec nous. D'accord.

Bien. Alors, chers collègues, nous nous réunirons alors, lundi 26 décembre, préparez déjà vos agendas, la convocation va vous être envoyée. S'il vous plaît. Ça

ne sert à rien de faire un tollé. Nous nous réunirons lundi pour la deuxième convocation de ce conseil. Et donc, il faut bien se rendre compte d'une chose très simple, si la loi communale a prévu qu'une deuxième convocation pouvait être nécessaire, ainsi qu'une troisième, eh bien c'est parce que ça arrive et donc ne nous sentons pas si mal que ça. Ça arrive, ça arrive dans toutes les communes, ça arrive dans toutes les législatures. Et aujourd'hui, nous sommes au creux de l'hiver avec une série de malades. C'est comme ça. Et aussi pour cette raison, vu l'importance pour la vie de nos citoyens des points que nous allons voter, je vais convoquer le conseil en mixte afin que les malades puissent participer de chez eux, lundi. Voilà, donc réservez votre soirée de lundi. Ceux qui le souhaitent pourront être en présentiel ici et ceux qui ne le pourront pas, seront en distanciel, à distance par la vidéo. Et je remercie tous les collègues qui sont restés jusqu'ici. Je remercie madame Piquard. Je remercie Monsieur Boufraquech, je remercie Monsieur Sumlu, je remercie madame Kalimbiriro, je remercie madame Raïss. Je remercie madame Dekens, je remercie Monsieur Demeyer, je remercie Madame Evraud, je remercie Monsieur Kanfaoui, je remercie Monsieur Azaoum, je remercie madame Garcia Fernandez. Je remercie Monsieur Van Damme. Je remercie Monsieur Mahy. Je remercie Monsieur Achaoui. Je remercie Monsieur Gjanaj. Je remercie Madame Ouberri et je remercie Madame Schepmans parce qu'il ne faut quand même pas, et je remercie Monsieur Bacart, pardon Patrick, tu étais derrière et je remercie Pascal Duquesne qui est encore avec nous aussi et je remercie madame Bastin et je remercie Monsieur Rozen et je remercie le secrétaire et le directeur financier, le receveur du CPAS, et je remercie évidemment tous ceux qui nous ont accompagnés jusqu'ici. Parce que le petit jeu de l'opposition qui fait croire que nous ne sommes rien ici, non, nous sommes très nombreux ici et malheureusement avec des techniques de flibuste parce qu'il nous manque une ou deux personnes. Eh bien, on ne peut pas tenir les dossiers et on ne peut pas avancer au profit des Molenbeekois avec un débat serein. Ça, c'est la réalité ce soir et je ne peux que le regretter. Voilà. Bonne nuit à tous et à lundi. Merci à la technique. Merci beaucoup. Merci. Merci aux policiers.